

ABONNEMENT

Par année \$2.00
 Pour six mois 1.50
 Pour quatre mois 1.50
 Edition Hebdomadaire \$1.00

Administration et Rédaction,
 524, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES

Première insertion, par ligne \$0.10
 Tous les jours 0.05
 Trois fois par semaine 0.05
 Une fois la semaine 0.05

Avis de Naissance, Mariage & Décès 0.05

La Société de Publication,
 PROPRIÉTAIRE.

LE CANADA

Ottawa, 18 Déc. 1886

La Cause Julien!

La Sympathie de M. Mowat pour les Canadiens-Français

Il laisse mourir un idiot par suite de mauvais traitements

Les griefs des Travailleurs contre M. Mowat

Un compositeur typographe du nom de J. N. Julien, travaillant dans les ateliers du *Citizen*, fut trouvé idiot et condamné à être détenu dans un asile d'aliénés à la suite d'une investigation tenue par des médecins et le juge de la cour de comté. Il fut en conséquence placé temporairement dans la prison du comté, en attendant qu'il fut conduit à l'asile des aliénés de Toronto, sous la charge du gouvernement provincial, le malheureux devant être transféré à l'asile quelques jours après que le gouvernement Mowat aurait été notifié. Il fut, cependant, gardé en prison, sans soins, malpropre, et dans un abandon complet durant plusieurs semaines. La conséquence de ces traitements fut qu'il contracta une maladie et mourut, par suite de la négligence criminelle du gouvernement de M. Mowat qui admettait les autres aliénés à l'asile après les avoir jugés idiots et qui négligeait Julien, faisant clairement voir par là que l'excuse donnée que les chambres manquaient dans l'asile, était simplement une blague inventée dans le but de pallier une négligence impardonnable; il le fait de laisser depourvu de soins, durant des semaines un pauvre aliéné, travailleur, ayant une femme et sept petits enfants; de le laisser gisant dans une prison tout à fait impropre à cet objet, sans aucun soins, et de le laisser ainsi là jusqu'à ce que la mort vint lui apporter le repos, plus négligé qu'un chien ou un cheval, cela prouve à l'évidence le peu de cas que le gouvernement Mowat, fait des travailleurs et des Canadiens-français de l'Est d'Ontario.

Le juré était composé des messieurs suivants: Duncan McMaster, Nap. Moreau, Rob. Roberts, William Maloney, Rob. Hasley, Alex. Duncan, Godfrey Lebl., Jas. Delaney, Pierre Rattey, Erastus Harris, Alex. Blyth, Sam. Mulligan, Ernest Roy et Geo. Tessier. Duncan McMaster agissait comme foreman. Après avoir été assermentés, les jurés allèrent visiter le corps qui avait été transporté au cimetière à la morgue de Alp. Julien, rue Dalhousie.

Le premier témoin entendu fut le Dr Powell, qui certifia avoir connu parfaitement le défunt, ayant été médecin de la famille depuis de longues années. Le printemps dernier, Julien avait montré des signes si évidents de folie que le témoin avait cru devoir conseiller à son épouse de le faire interner à la prison comme lunatique. L'avis ne fut pas suivi et Julien passa l'été en liberté jusqu'au commencement de l'automne, alors que sa femme, craignant pour elle et ses enfants, crut devoir demander de nouveau l'avis de son médecin, qui cette fois fut suivi.

Le témoin a vu Julien très souvent à la prison. La dernière fois qu'il le vit, il était mourant. Sa tête était très enflée spécialement du côté gauche, où les cheveux avaient été enlevés; la peau du nez paraissait avoir été enlevée par un frottement quelconque; on remarquait des contusions sur l'épaule gauche et sur la hanche; ses mains étaient couvertes de plaies et son état général était ce qu'on est convenu d'appeler épuisement complet.

Il fut aussi certifié durant l'enquête que Julien avait été laissé dans un état de malpropreté révoltante; qu'il avait été frappé par des personnes dans la prison, et que, même dans les meilleures conditions possibles, la prison n'était pas le lieu pour un idiot et qu'il n'aurait pas dû y être laissé une heure de plus que le temps qui devait nécessairement être accordé avant son transfert à Toronto.

Il ne convient pas de citer les faits dans une cause aussi grave sans les appuyer de preuves convaincantes. Voici ce que disait le Dr Sweetland à l'enquête.

Le Dr est en même temps shérif du comté, nommé par le gouvernement Mowat, et par conséquent peu disposé à dire du mal de ce gouvernement lorsqu'il peut s'en dispenser. Cependant il dit: Je suis responsable de l'administration de la prison. Le défunt (Julien) a été admis comme lunatique. Demande fut aussitôt faite à Toronto pour l'admission de Julien à l'asile des aliénés. Les papiers nécessaires furent expédiés à Toronto le 28 septembre. N'ayant reçu aucune réponse de Toronto, le témoin (Shérif Sweetland) écrivit de nouveau le 18 octobre, insistant sur le transfert immédiat de Julien et reçut la réponse suivante le lendemain:

Toronto, 19 octobre.

Shérif Sweetland,

L'huisier est actuellement absent dans l'Ouest. Nous l'enverrons pour Julien aussitôt qu'il sera de retour.

R. CHRISTIE, Inspecteur.

Le 27 octobre, le témoin (shérif Sweetland) télégraphia de nouveau à Toronto, et le jour suivant il recevait la réponse qui suit:

Toronto, 28 octobre.

Shérif Sweetland,

J regrette que Julien ne puisse pas être transféré ici cette semaine. L'un des huisiers étant malade; l'autre est dans l'Ouest.

Cette dernière réponse fut reçue le jeudi, et le dimanche suivant Julien était transporté de la prison à sa résidence où il mourut couvert de meurtrissures et de contusions de toutes sortes, laissant pour déplorer sa perte une veuve et sept petits enfants, dont quelques-uns ont été depuis confiés aux soins des bonnes Soeurs de la Charité.

On ne peut certainement pas dire que ce pauvre homme a été surveillé de trop près par les autorités et que la négligence a été accidentelle.

Julien était un typographe travaillant aux ateliers du *Citizen*. M. Charles H. Mackintosh, le représentant actuel de la ville d'Ottawa à la Chambre des Communes, prit naturellement un grand intérêt dans le cas de Julien et se plaignit au shérif Sweetland des mauvais traitements qui lui avaient été infligés.

Sa lettre mentionnait que le défunt (Julien) avait été admis comme lunatique quelques jours auparavant à la prison et que son cas était de nature très sérieuse; que plusieurs des amis de Julien s'étaient plaints à lui (M. Mackintosh) que Julien était enfermé dans une cellule trop froide pour lui, et M. Mackintosh pria le shérif, en conséquence, de bien vouloir y apporter une attention toute particulière.

Le shérif Sweetland, dans son témoignage dit: "Je suis allé à la prison le lendemain matin après avoir reçu la lettre de M. Mackintosh, et j'ai vu Julien qui était très violent; il déchirait ses vêtements et se démenait comme un possédé.

Il était presque nu; le goélier et le tourne clefs assurèrent qu'il déchirait ses vêtements aussitôt qu'il était habillé. Vu les habits malpropres que le défunt portait quelques jours avant sa mort, ses gardiens furent obligés de le transférer à l'étage inférieur où il se trouvait séparé des autres prisonniers. Le témoin (shérif Sweetland) a visité le défunt dans cet endroit quelques jours après qu'il y eut été transporté. Il le trouva complètement nu. Il avait déchiré en lambeaux ses vêtements de même que les couvertures et la taie d'oreiller qui avaient été mises à sa disposition.

Julien était encore d'un tempérament violent qui rendait nécessaire son transport dans un asile d'aliénés le plus tôt possible.

Dans la cellule où il se trouvait il pouvait tout à son aise se frapper la tête sur les murs et sur les portes en bois dur; il était exposé nu à l'air froid de sa prison. Il pouvait facilement, comme c'est arrivé malheureusement, contracter la maladie qui l'a conduit à la tombe un mois à peine après son admission à la prison, tandis que s'il eût été de suite conduit à l'asile, les soins que nécessitait son état lui auraient été prodigués, il aurait été bien nourri, veillé de près par des gardiens dont les devoirs sont de prendre soin des fous violents.

Après qu'il eut été prouvé à l'évidence qu'il était impossible que les soins nécessaires puissent être prodigués à Julien dans la prison, le juré discutait sur le sujet et rendit le verdict suivant:

"Le juré est d'opinion que le défunt est mort des suites de l'inflammation des rognons causée par l'exposition du corps au froid, vu que le défunt ne gardait aucun vêtement sur lui. Le juré recommande que les autorités soient requises de préparer une place plus convenable pour y garder les lunatiques."

Quant au caractère de Julien, il est facile d'en juger par la résolution suivante:

"A une assemblée régulière de l'Union Typographique d'Ottawa tenue samedi le 6 novembre, il a été unanimement

Résolu — Que les membres de l'Union Typographique d'Ottawa No. 102, regrettent infiniment le décès de M. J. N. Julien, l'un de leurs anciens officiers et en même temps l'un des membres les plus estimés de la société, qui en toute occasion a servi l'Union fidèlement de toutes ses capacités.

Que cette Union, en assemblée régulière, désire faire connaître son profond regret pour la mort de celui qui a tant fait pour la cause de l'union entre tous les typographes et dont le caractère était noble, qui vient d'être frappé de mort si inopinément.

Que la famille du défunt reçoive les condoléances et les sympathies les plus sincères de cette Union.

Ordonné — Que copie de cette résolution soit transmise à la famille et publiée dans le *Citizen* et le *Canada*."

Le cas ayant été pris en considération par l'Union Typographique et le *Citizen*, provoqua un intérêt immense et le gouvernement Mowat annonça qu'il avait ordonné une enquête qui devait commencer de suite sous la conduite du Dr O'Reilly, de Toronto. Pour une cause ou une autre, l'enquête annoncée n'a pas eu lieu. Le gouvernement annonça qu'il en serait assurément tenu une sous la surveillance du Dr Christie. Elle n'eût pas lieu plus que la première, le gouvernement ayant déclaré que le Dr Christie en avait été empêché. L'investigation ou l'enquête promise n'a donc jamais eu lieu. Le gouvernement a préféré ne pas tenir sa promesse; il craignait trop les faits que révélerait l'enquête. Les preuves évidentes des mauvais traitements infligés, et du mépris cruel envers un Canadien-français étaient tellement fortes qu'après avoir annoncé par trois fois son intention de faire tenir une enquête, le gouvernement Mowat a reculé.

N'est-ce pas que c'est là un gouvernement qui a le droit de demander aux Canadiens-français de le supporter? Que tous les travailleurs de quelque nationalité qu'ils soient, donnent un vote énergique contre le gouvernement Mowat.

On demande aux Canadiens-français de supporter Olivier Mowat, dont le seul acte d'amitié envers eux a été de laisser mourir un pa-

vre idiot, de la mort la plus misérable dans la prison d'Ottawa.

Et ce gouvernement est celui que M. Mowat et les candidats du gouvernement Mowat demandent aux Canadiens-français d'appuyer;

NOTES POLITIQUES

On lit dans le *Monde*:

M. Joseph Tassé a rencontré, hier au St Lawrence Hall, les députés de Laprairie qui venaient lui offrir la candidature.

Il les a remerciés de cette démarche et a promis de donner sa réponse définitive dans quelques jours.

Une dépêche de Winnipeg nous annonce que M. David Glass, élu comme indépendant à St Clément, Manitoba, s'est engagé à donner son appui au ministère.

Le général Strange publie un manifeste dans lequel il annonce aux électeurs d'Alberta qu'il se présentera comme candidat indépendant pour la Chambre des Communes.

Il est rumeur que les conservateurs de Lévis ont sollicité M. Darveau, avocat, de se porter candidat aux prochaines élections fédérales.

A VENDRE — Deux chevaux à bas prix, dont un de travail et l'autre pour voiture de promenade ou "express". Pour plus amples informations s'adresser à l'Étal 21, Marché By.

29 nov. 1886 — 1m.

AVIS

AVIS est par le présent donné que la société existant sous le nom de Beaudry et Gibault, comme manufacturiers de valises a été dissoute de consentement mutuel.

A. GIBAULT, 3s.

Ottawa, 30 Nov., 1886.

CONFISERIES I PATISSERIES.

Nouveau Poste Canadien-Français.

A. TRUDEL et Frère,

PROPRIÉTAIRES.

540, RUE SUSSEX,

(Ancien poste de M. Broderick.)

MM. Trudel désirent informer le public d'Ottawa et des environs qu'ils tiendront constamment à leur nouveau poste toutes les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes; tels que pain-de-sauve, pour dîner de noces et pour fêes, bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de première classe.

Les sous-signés, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce sont en mesure de donner satisfaction à tous et comptent sur l'encouragement libéral des Canadiens-français de la capitale et du public en général.

On fera bon de venir faire une visite.

A. TRUDEL et Frère,

Confiseurs.

Ottawa, 1er Dec., 1886.

Bonne Chance!!

Dix mille pièces de belle

TAPISSERIE

venant d'être reçues, seront vendues à 5 CENTIMS la pièce.

CHEZ

P. C. GUILLAUME

LIBRAIRE

Coin des rues **SUSSEX ET YORK,**

Ottawa.

Ottawa 11 déc. 1886—1janv.

Vente à l'Encan!

Tous les soirs à 7 heures,

CHEZ

A. B. MACDONALD,

Salle d'Encan, No. 111 rue Rideau, Block Birkett.

Hardes faites, Chapeaux, Jerseys pour Dames, Livres, Montres, Horloges, Couteleries, Argenterie, Ha-nais, Moutures de toutes sortes, Poëles à bois et à charbon, Lampes, Cadres, Gravures, etc., etc.

A. B. Macdonald,

Encaneur,

Ottawa, 29 octobre 1886—3m

A VENDRE

Trois entailles presque neuves et en très bon ordre; dimension des cylindres: 10x13 12x24 et 8x16. Ils peuvent être vus en fonction chez E. CHANTEL 503 rue Craig, Montréal.

N.v. 6, 1886—2s.

XMAS TOBACCAN

Amélioree "Star."

Voyez là et vous n'en achèterez pas d'autre.

Raquettes

Grand assortiment à bon marché!

Couvertures pour chevaux, au prix coûtant; se vendant rapidement. Pôles pour rideaux aux bas prix ordinaires, transports avec dessins d'ornement pour fonâtres et rouleaux automatiques, seulement 95 centims.

LAMPES ELECTRIQUES

\$1.50 Chaque

Articles de fantaisie pour présents.

COMPAGNIE MANUFACTURIERE NATIONALE DE COLE,

160 RUE SPARKS, OTTAWA.

B. G.

AVIS

AVIS est par le présent donné que la société existant sous le nom de Beaudry et Gibault, comme manufacturiers de valises a été dissoute de consentement mutuel.

A. GIBAULT, 3s.

Ottawa, 30 Nov., 1886.

ARDESSUS.

117 Pardessus pour hommes et garçons seront vendus cette semaine à des prix bien bas.

Conditions comptant.

Strictement un seul prix.

BRYSON GRAHAM et Cie,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

LES POELES DE SMART

Sont les Meilleurs

Toutes descriptions de Poëles et Fournaises constamment en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de Fourniture de Maison,

532 et 534 RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN

IL TIENT LA TETE

Le fameux Brûleur 'Argand'

Pouvoir d'éclairage sans précédent. Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou en bronze. Par, s'a cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'a d'apte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Fait très économiquement et de façon à ce que la mèche puisse être remouillée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres brûleurs, est enlevée.

Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée.

Son agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT

Marchand de Vaisselle, Lampes, etc.,

114 rue Rideau

Ottawa, 4 nov. 1885—

Aux Electeurs

DE LA

CITE D'OTTAWA

MESSIEURS.

A la demande d'un grand nombre d'électeurs de cette cité, j'ai consenti à poser ma candidature pour la cité d'Ottawa, à l'élection qui doit avoir lieu pour le Parlement du Canada.

J'appuierai comme je l'ai toujours fait, le parti libéral-conservateur sous l'administration judicieuse duquel le Canada a atteint une position de prospérité bien enviable.

Comptant sur l'appui sincère pour cette candidature de la part des électeurs de toutes nationalités et croyances, j'attendrai votre décision avec toutes les égards de la reconnaissance comme appréciation de la faveur et confiance que vous avez si généreusement manifestées à mon égard au sujet de cette haute et honorable position.

J'ai l'honneur d'être

Messieurs

Votre obéissant serviteur

Wm. G. PERLEY

Ottawa 16 nov. 1886— 1m

AVIS AU PUBLIC

Si vous voulez acheter ou faire vendre un lot de terrain, une maison ou autres dépendances, adressez-vous à

A. B Macdonald

Encaneur et agent pour propriétés foncières, No. 111 rue Rideau, (Block Birkett)

N.B.—Ventes tous les matins, après-midi et soirs

—TRENTE JOURS SEULEMENT—

COMMEÇANT JEUDI SOIR, 18 NOVEMBRE 1886

—GRANDE ANNONCE DE LA VENTE DES—

PASTILLES INDIENNES DE GREENE POUR LE RHUME,

—Au No. 61, Rue Rideau—

Afin de bien annoncer ces Pastilles Indiennes pour le Rhume, \$20,000 valeur de présents seront distribués au prix nominal de 10 centimes à \$20.

Vente de l'après-midi — Portes ouvertes à 2 heures, la vente commencera à 4 heures. Vente du soir — Portes ouvertes à 7 heures, la vente commencera à 7 1/2 heures.

Prix: 9 centimes le bâton.

25 bâtons envoyés par la maille pour \$1.00.

Adresses: J. GREENE, 61 rue Rideau, Ottawa.

Ottawa 17 nov. 1886—1m.

St-LEON

la médecine

Important

19 août 1886

Eau St-Léon, Écosse.

ultra-fine de la dys

J'avais essayé par les meilleurs fait est quand l'EAU ST-LEON. quelques mois, c'est le premier que je viens de recommander personnes qui souffrent, etc.

MAISTRE, au vapeur Beaver.

UNN,

Ottawa,

Dalhousie.

PUBLIC

on faire vendre maison ou autres us à

MacDonald

propriétés foncières (Block Birkett) tous les matins, après-

AP BRETON

IT A SYDNEY.

avaux de cons-

es adressées au commissions pour Breton" seront midi, mercredi, e-trains travaux

ont soumis pour l'ingénieur en des Chemins de Hawkesbury, après le 27ème and les spécifi- nutes de soumis- sur applica-

sera acceptée à normale imprimés tions spécifiées.

P. BRADLEY,

Secrétaire.

BYTOWN EN 1831

Godfrey T. Vigne remontant l'Ottawa ne pouvait apercevoir de loin les somptueux édifices que tous les voyageurs saluent aujourd'hui avant que d'entrer dans la capitale.

Écoutez-le parler :—

« La jolie et modeste chute des Rideaux est ainsi nommée par les Français à cause de sa ressemblance avec un rideau blanc.

« Ayant passé les Rideaux nous aperçûmes brusquement, au détour d'une pointe, les écluses du célèbre canal Rideau, couchées entre deux hauteurs abruptes ; elles sont au nombre de huit et magnifiques sous tous les rapports. Leur longueur est de douze cent soixante pieds ; du niveau de la rivière au niveau supérieur du canal, il y a quatre-vingt-quatre pieds. Chaque écluse mesure cent trente-quatre pieds de long, trente-trois de large et dix-sept de profondeur. Sur un parcours de plusieurs milles au-delà de Bytown la rivière Rideau alimente le canal ; plus loin, au moyen de treize barrages, dont le principal a trois cents pieds de largeur sur soixante et cinq de profondeur, on utilise de petites rivières, qui fournissent leurs eaux à la partie du canal aboutissant à Kingston, distance de cent quarante milles de Bytown. Toutes les excavations du canal ne représentent que sept ou huit milles.

« Supposons que l'on envoie de Montréal des équipements militaires, etc., aux troupes stationnées dans le haut Canada, ou à la flotte du lac Ontario, il est entendu que le convoi passera par le chenal au nord de Montréal (on va le rendre navigable) remontera l'Ottawa, le canal de Grenville le canal Rideau et arrivera à Kingston par cette route fluviale qui non seulement est plus courte que celles de terre mais possède l'avantage d'être très éloignée de la frontière. Le canal Rideau est donc une œuvre militaire—mais cela ne l'empêchera pas de rendre de grands services au commerce et à la colonisation. Déjà, le fret, qui était de cinq louis par tonneau entre Québec et le haut Canada, est réduit de moitié.

« J'ai vu des émigrants écossais qui remontaient l'Ottawa, pour prendre pied à terre à Bytown et se diriger sur Perth, à cinquante milles plus loin.

« Les agents des terres de la Couronne permettent la coupe du bois, moyennant deux sous par pied payable au trésor public. Ces agents vendent des terres au prix fixe d'un louis l'acre ; on paye volontiers jusqu'à cinq piastres l'acre pour un lot avantageux.

« Bytown est divisé en haute et basse ville et renferme bon nombre d'excellentes maisons.

« Le promontoire le plus remarquable est élevé de cent soixante pieds au dessus de la rivière et coupé presque à pic. Un espace de cinq à six cents verges de circonférence a été défriché sur le sommet ; on y a érigé des casernes et un hôpital. Ce sera peut être un jour l'assiette d'une forteresse imprenable, que l'on pourrait construire avec soixante mille louis, une dépense qui ne devrait pas être épargnée, si l'on considère que les splendides ouvrages du canal, laissés comme ils le sont à présent sans protection, peuvent être détruits en une demi-heure.

« La forteresse ne se construira pas. Notre défense militaire repose dans les milices. On ne prend plus les villes. Les batailles ont lieu dans la plaine. L'armement des nations civilisées est la carabine et le canon de campagne. Une capitale se rend lorsque ses troupes ne peuvent plus ne défendre les approches. Les batteries du Sandy Hill, de la pointe Nepean et du Parlement pourraient tout au plus gêner un instant l'envahisseur.

« Quant au canal Rideau, si les chemins de fer lui ont enlevé de sa valeur militaire, il est encore très commode pour le commerce. L'enthousiasme de Vigne en présence de ces « magnifiques ouvrages » tombe bien bas aujourd'hui lorsque nos yeux rencontrent dans toute la confédé-

ration les merveilleux travaux de nos ingénieurs. Il y a cinquante ans, l'Europe et l'Amérique avaient fait peu de progrès sous ce rapport et c'est pourquoi les voyageurs parlent avec surprise de la magnificence, de la grandeur, de la valeur du canal Rideau.

Une belle gravure accompagne le récit de Vigne. On y voit distinctement les écluses, avec deux grandes maisons, à droite et à gauche, les mêmes qui existent encore. Le pont des Sapeurs forme au sommet des écluses un véritable monument lorsqu'on le regarde de la baie où se décharge le canal. Des hommes s'amuse à la pêche dans cette baie. En 1831, les scieries n'avaient pas encore empoisonné et encombré la rivière.

BENJAMIN SULTE.

LE BEE

J'ai souvent assisté à la campagne, à plusieurs bees et je n'ai jamais pris le temps de m'informer touchant la provenance de ce mot, car dans ces occasions, j'ai toujours travaillé avec une activité telle qu'il ne me restait aucun moment pour faire des réflexions et des recherches philologiques sur le mot *bee*.

Par exemple, pour longtemps, j'ai cru que le mot était véritablement français et qu'au lieu de *bee*, mot anglais, nous avions en français, bis, bi, by, enfin quelque vocable que la tradition avait fait vivre parmi nous et que les anglais, ayant trouvé le mot très sensé, comme tout ce qui vient du français du reste, se l'étaient approprié et de plus, pratiquaient la chose avec le même esprit de confraternité qui nous anime.

Mais quelqu'un qui connaît mieux que moi la province de Québec, me dit qu'il n'a jamais entendu prononcer le mot *bee* nulle part et que tout naturellement ce mot doit être anglais, tout ce qu'il y a de plus anglais. D'autres, aussi de la province de Québec, m'assurent de leur côté que le mot est connu et employé jusque dans le fin fond des paroisses canadiennes-françaises. Pour moi qui connais quelque peu les campagnes environnantes, dit-je suis persuadé que l'on *bee* partout, à preuve que je suis allé à pas moins d'une dizaine de *bee* à Clarence Creek, où l'on a essouché, *loggué*, fait de la terre neuve etc., etc. Après le travail—travail fièrement rude,—le bonhomme Charlette Beauchamp qui demeure dans le premier rang, a pris son violon et de cette soirée date mon éducation chorégraphique, qui, je l'avoue sincèrement est encore bien loin d'être passable.

On m'a donné comme une preuve du caractère français de ce mot, la phrase si connue et si alléchante : faire un *bee* de blé d'inde, je prie mes aimables lectrices de ne pas croire que je veuille parler du légendaire blé d'inde rouge, blé d'inde chéri par les fillettes, blé d'inde exécuté par les vieilles filles. Je ne suis pas de ceux qui reprocheront aux pudibondes filles d'Ève, qui ont toujours vingt-cinq ans jusqu'à quarante, leur profonde aversion pour le sata-né blé d'inde, car dans ces occasions-là, les gamineries pratiquées sous leurs yeux sont loin d'être en harmonie avec le caractère viril et imposant de ces archaïsmes féminins : c'est tout à la fois trop et trop peu.

L'argument invoqué par mon ami, c'était que le mot latin *bis* s'était francisé et qu'alors il n'était pas étonnant que nos grands, grands-pères connussent le *bis* et peut être plus particulièrement les bis de blé d'inde.

Le mot latin *bis*, m'a-t-il dit, veut dire deux fois, répéter et encore.

Mais, répliquai-je, si la chose ne se fait qu'une seule fois elle n'en est pas moins un *bis*, de même qu'elle reste encore un *bis* si elle ne se répète jamais.

Enfin, après avoir débattu durant une heure pour savoir si le mot était latin, s'il était anglais, si nos grands pères et nos grand-mères l'avaient connu, si les anglais, peu prodigues, nous l'avaient prêté, nous nous sommes entendus pour chercher chacun de notre côté, et je livre ma dé-

couverte qui ne m'a pas coûté plus cher qu'elle n'est importante.

J'ai trouvé dans Philarète-Chasles, sur les *anglo-américains*, les détails suivants sur le mot *bee* et je les cite tels qu'ils sont. Parlant des nouveaux colons qui viennent dans l'Arkansas ou l'Illinois le célèbre publiciste français s'exprime comme suit : « Le père choisit l'endroit de la location. Voici du gazon, des chênes verts, une rivière prochaine ; mais comment faire ? les outils lui manquent et pour bâtir sa maison de bûche (*log-house*) d'une façon *confortable*, il faudrait du temps, plusieurs ouvriers, beaucoup d'argent, et il n'a que ses bras et ceux de sa femme, peut être ceux de Jonathan et de Samuel, ses deux fils en bas âge. Les vieux *settlers*, habitant des forêts voisines, qui ont déjà bâti leur *log-house* et qui connaissent le pays, accourent pour saluer les nouveaux débarqués, non pour les saluer seulement, pour les aider. Aucun appareil, nul apprêt, point de tumulte ou de phrases vaines. Le temps est précieux, on ne fait pas de longs discours ; on se contente de la chose du monde la plus simple : on imite les « abeilles » (*the bees*), on travaille en commun au profit du nouveau venu. Cette fraternité réelle et en action a bientôt porté ses fruits. » Plus loin, parlant d'un navire que la glace empêchait de pénétrer dans le port de Boston, le même auteur dit, d'après quelque écrivain du temps, je suppose, que les Bostoniens ayant eu connaissance de ce blocus incontrôlable, on organisa immédiatement le *gathering of the bee* (rassemblement de l'abeille) et cette opération énorme et dangereuse s'accomplit en deux jours.

Comme je l'ai dit plus haut, ces quelques lignes doivent être assez connues, et elles ne font guère connaître plus que ce que nous connaissons tous quant à l'acception du mot *bee*.

Ensuite le *bee* est-il une création américaine, où cette manière de travailler collective était-elle connue des anglais, sous cette même domination bien avant qu'ils se fussent établis en Amérique ? Car bien que Philarète Chasles nous édifie complètement sur le véritable sens de ce mot, sur le strict *meaning*, je serais porté à croire que cette coutume était connue bien avant que les pionniers de l'Illinois et de l'Arkansas la pratiquassent.

J'apprends en écrivant ces quelques lignes qu'une étude a été publiée soit dans les *Soirées Canadiennes* ou dans la *Revue Canadienne* sur l'origine de ce mot. Comme je ne l'ai jamais vue, j'ai cru devoir quand même écrire ces quelques remarques sur la nature probable, de ce mot, et peut être aussi fournirai-je un nouvel appoint à ceux qui se sont déjà occupés de cette question.

Somme toute, cette, pratique, avec ses dehors gais mais fraternels, est une des plus belles qui puissent s'introduire et se maintenir dans les habitudes d'un peuple, et pour ma part, je conseille ardemment que l'on fasse partout et souvent des *bees* de toutes sortes, sauf les *bees* de poisson, auquel, je suis condamné à la maison depuis quelque temps.

NAPOLÉON CHAMPAGNE.

NOËL 1887

PRESENTS POUR TOUS !

Les personnes qui désirent acheter de beaux cadeaux à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An trouveront leur avantage en allant faire visite au Magasin de M. N. Marks et Cie, à leur assortiment varié et choisi de diamants, montres, set en jais pour dames, boîtes à ouvrage, boîtes à gants et à mouchoirs, boîtes à toilette, jupes, bagues épingles pour cravates, boutons pour poignets, articles élégants en plaques, ornements de fantaisie de toutes sortes, etc. On y trouvera des prix exceptionnellement bas. Les acheteurs feront bien de ne pas trop retarder afin d'avoir le meilleur choix et éviter la foule qui encombre le magasin l'après-midi.

N. MARKS & CIE
Maison Parisienne de Bijouterie,
65, rue Sparks,
Ottawa, 16 déc. 1886.

C. S. Shaw et Cie.,

63 RUE SPARKS et

306, 308 rue WELLINGTON.

2 EXHIBITIONS GRANDIOSES 2

Porcelaine de Chine, Verreries, Lampes, Poterie d'Art.

PRESENTS

—DE—

NOËL

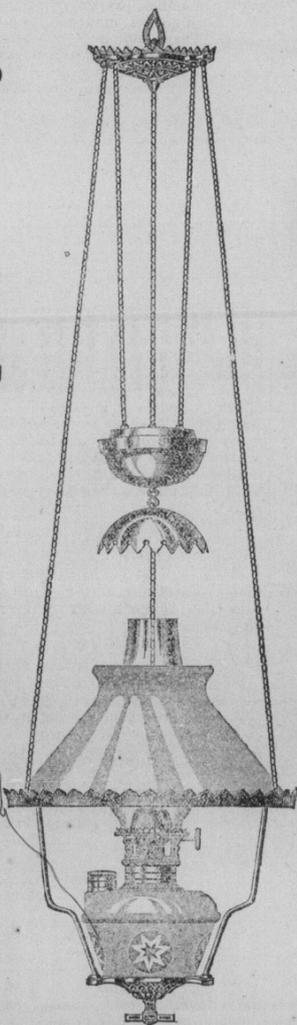
—ET DU—

JOUR DE L'AN.

Lampes de Salles,

STATUETTES,

Service à Dîner, à Déjeuner et à Souper.



ARTICLES

—DE—

FANTAISIE.

Vases, Ornaments de Table, et décorations

AUSSI

Une grande variété d'articles dont l'énumération serait trop longue.

Les plus beaux Patrons encore vus à Ottawa.

Le public est invité à venir visiter notre assortiment.

Les articles peuvent être choisis et gardés jusqu'à

NOËL et le JOUR de L'AN.

VOYEZ NOS VITRINES.

C. S. SHAW & CIE.,

Importateurs.

Deux Magasins : 63 rue Sparks et

306, 308 rue Wellington.

50

Cinquante centins achèteront une livre de Thé, soit Noir, Mêlé ou du Japon, et votre choix des présents suivants : Bol et Soucoupe en porcelaine, Bol et Soucoupe Majolica, Pot au Sirop, Pot à la Crème en porcelaine Pot Majolica et une foule d'autres articles.

Avec deux livres de ce thé nous donnons une magnifique bol, une soucoupe et une assiette en porcelaine française.

Avec trois livres, nous donnons une paire de vases Bohémiens.

Avec cinq livres, nous donnons une superbe Lampe avec globe, abat-jour et brûleur ou un set à l'eau en verre coupé, consistant en un pot, deux verres, un bol et un plateau.

Avec quinze livres, nous donnons soit un huilier en argent plaqué de cinq bouteilles en verre coupé, ou un set à thé de 42 pièces en porcelaine de Chine.

En réponse à la question : " Quel sera la qualité du Thé ? " nous disons : il sera comme la plus grande quantité du thé vendu à ce prix. Nous possédons des facilités extraordinaires pour acheter et nous donnons à nos pratiques le bénéfice de notre expérience. Possédant douze magasins dans différentes parties de la Province, nous sommes les plus grands marchands de thé du Canada et nous fournissons les consommateurs directement avec un seul profit. Nous invitons tous les consommateurs de thé à venir visiter notre assortiment et nous nous ferons un plaisir de montrer nos thés et nos présents au public.

STROUD FRREES

45 et 47 RUE RIDEAU, et 176 RUE SPARKS, OTTAWA.

— AUSSI A —

Montreal, Kingston, Belleville et Toronto.

COMMENT CHOISIR UNE VACHE

Bien des personnes choisissent une vache d'après la connaissance d'un seul indice dénotant la qualité, mais on prétend que le meilleur signe, pour la richesse du lait, est la couleur orange foncé du dedans de l'oreille. On dit que cela est infaillible, mais il y a beaucoup d'autres points auxiliaires qui aident l'expert à faire son choix sur un certain nombre de vaches. Après avoir examiné les oreilles, passez la main sur le râteau de l'échine et voyez si la peau est douce, détachée, veloutée, et si elle revient à sa place quand vous vous ôtez la main. Le poil doit être fin et soyeux et avoir une teinte jaunâtre à sa racine. Les veines à lait doivent être grosses, uniformes, le pis bien balancé et s'étendant en arrière en plein, et en avant jusqu'aux grandes veines à lait qui s'avancent sous le ventre. Les os ne doivent pas être gros, l'œil doit être doux, le corps ne doit pas dénoter d'inclination à la graisse, les tétines égales et à intervalles réguliers, l'écusson bien défini. De plus la vache doit montrer les indices d'une bonne mangeuse.

Que peut faire le vrai mérite ?

Les mérites sans précédents du Sirop Allemand de Bosches durant ces dernières années ont étonné le monde entier. C'est sans nul doute le plus sûr et le meilleur remède encore découvert pour guérir radicalement la Toux, les Rhumes, et les affections des poumons les plus sérieuses. Il agit d'après un principe tout différent des autres préparations prescrites par les médecins et n'enlève pas le Rhume seulement tout en laissant la maladie dans le système ; au contraire, ce remède enlève la cause du mal, guérit les parties affectées et laisse le corps entier dans une condition de santé parfaite.

Une bouteille gardée dans la maison pour usage lorsque vient la maladie exemptera beaucoup de frais de médecins et préservera d'une longue maladie. Un essai convaincra de ces faits. Il est vendu par tous les droguistes et marchands généraux du monde entier. Prix, 75 centins la grande bouteille.

Ottawa 25 Oct. 1885—1an.

Chevrier Frères vendent toujours aux mêmes conditions — chaires, montres, cadres, miroirs, albums, etc. etc. — Ces conditions sont : "par paiements à la semaine."

BIJOUTERIES, BIJOUTERIES

— A LA MAISON —

POPULAIRE DE BIJOUTERIES

DE

M. FREUDENBERG,

Nos. 533¹/₂ à 535,

RUE SUSSEX, - - OTTAWA.

Noel ET Jour DE L'an

Bagues avec diamants, Montres d'or et d'argent, Chaines et Bracelets,

TOUJOURS LA PLACE DU BON MARCHÉ!

ENTREPOT SPECIAL

DE

Petites voitures d'enfants, Jouets de toutes sortes pour enfants, Etc., Etc. No. 533, RUE SUSSEX, Ottawa.

Venez pour avoir des bargains!

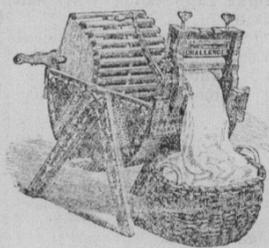
DIPLOMES D'HONNEUR!

AUX TROIS

EXPOSITIONS PROVINCIALES

MONTREAL, 1882.

OTTAWA, 1884.



SHERBROOKE, 1886!

La seule Machine à Laver parfaite, en usage.

Elle lavera 4 Chemises, Collets et Poignets en 6 minutes, nettoiera 2 Couvertes en 4 minutes ou 2 douzaines de taies-d'oreillers en 5 minutes.

ESSAI GRATUIT et garantie comme ci-haut. Toute personne peut s'en servir. PRIX \$6.00

AUSSI SEUL AGENT DANS LA PROVINCE POUR LA

CELEBRE MACHINE A TORDRE LE LINGE SANS RIVALE.

Le plus durable et à meilleur marché, vendue seulement par

J. H. Connors, 544 rue Sussex,

—AUSSI—

Lits pliants a ressorts métalliques et Paillasses de Wilders.

Articles vendus par paiements a la semaine.

N. B.—TOUTES ESPECES DE TORDEUSES ET MACHINES A LAYER REPAREES.

M. MOWAT ET LES CANADIENS FRANÇAIS

En 1879, le Dr Saint-Jean se déclarait hostile au gouvernement Mowat parce que ce dernier ne voulait rien faire pour les Canadiens-français. Voici l'adresse qu'il lançait aux électeurs d'Ottawa.

Ottawa, 3 juin 1879. Electeurs de la cité d'Ottawa, Messieurs.—Je ne suis pas candidat à la législature locale, et je prie en conséquence mes amis de ne pas voter pour moi. Je ne puis pas comme CANADIEN FRANÇAIS, CONSENTIR A ME PRESENTER COMME PARTISAN DU CABINET DE M. MOWAT, dans les circonstances actuelles, et je ne saurais supporter le candidat du gouvernement.

Vous remerciant de l'appui que vous m'avez donné par le passé, je demeure, Votre bien dévoué, P. SAINT JEAN, M. D.

Si M. Mowat ne méritait pas alors l'appui des Canadiens-français d'Ottawa, pourquoi voterions-nous aujourd'hui pour le maintenir au pouvoir? A-t-il fait quelque chose depuis pour les Canadiens-français? Nous a-t-il accordé quelque part du patronage? Non. Il nous a ignorés systématiquement.

Le Dr Saint-Jean a réclamé avec raison la place de régistrateur. La lui a-t-on donnée? L'a-t-on mieux traité qu'en 1879, alors que toute la population française demandait que ses services fussent reconnus par son parti?

Si le Dr Saint-Jean a reçu quel que promesse, qu'on le sache. Mais tant que nous n'en aurons pas la preuve, nous persisterons à dire que M. Mowat traite les Canadiens-français avec une injustice révolutionnaire.

SIR RICHARD CARTWRIGHT

Sir Richard Cartwright parcourt, en ce moment, la province d'Ontario, et prêche l'évangile libéral devant des auditoires où il est acclamé à outrance.

Sir Richard est le lieutenant reconnu de Blake, le chef réformiste le plus influent et le plus puissant, après M. Blake lui-même. Il sera ministre des finances, le jour où son parti réussira à escamoter le pouvoir. Il deviendra le collègue de M. Laurier, de MM. Langelier, Laflamme ou Pelletier.

Et cependant Sir Richard Cartwright est un pender, un complice, après le fait, de l'exécution de Riel. Il commence à devenir opportun de rappeler son dévouement et d'épousseter son dossier.

Voici le fameux dialogue qui avait lieu, à Orillia entre lui et le révérend M. Armstrong.

Rév. J. B. Armstrong.—Je désire pour ma propre satisfaction, aussi bien que pour celle de plusieurs autres, poser une question à laquelle, sans aucun doute, sir Richard Cartwright peut répondre promptement. Est-ce l'opinion des chefs de l'opposition dans les Communes que le présent gouvernement doit être renversé pour avoir exécuté Riel? Ou bien les circonstances — la mauvaise administration, de 1870 à 1884 — étaient-elles suffisantes pour justifier Riel de se révolter en 1870 comme en 1885?

La question était nettement posée. Sir Richard Cartwright ne pouvait l'échapper. Il répondit donc ce qui suit :

Sir Richard Cartwright.—Je n'ai aucune objection à répondre à la question posée par mon révérend ami. Je ne condamne pas le gouvernement pour l'exécution de Louis Riel. Ma condamnation repose sur une base beaucoup plus large et plus profonde — sur la base de la mauvaise administration du Nord-Ouest par le gouvernement durant les sept dernières années. L'autre question, si je me rappelle bien, est de savoir si la première rébellion en 1870 était justifiée?

M. Armstrong réitéra sa question et la précisa en ces termes :

Le Rév. M. Armstrong.—La question est : "La mauvaise administration du gouvernement de 1870 à 1885, justifiait-elle Louis Riel de se révolter? Ou

bien le terrain sur lequel le gouvernement doit être jugé est-il la mauvaise administration générale du gouvernement?"

Sir Richard était poussé au pied du mur. Force lui fut donc d'exposer toute sa pensée :

La condamnation, dit-il, est demandée pour sa mal administration générale, et non pas, en tant que je suis concerné, à cause de l'exécution de la sentence de mort. Quant à la première rébellion, en 1870, je ne suis pas aussi informé, mais je crois que l'opinion générale parmi ceux qui ont étudié la question est que la population du Nord-Ouest avait été maltraitée en 1870.

Je crois que notre propre action et les conditions que nous leur avons accordées en sont une preuve. Mais dire que la rébellion était justifiée est une chose bien différente. Une rébellion peut être excusée et cependant les meneurs qui entraînent des hommes ignorants et malheureux dans la rébellion doivent être punis. Mais c'est une chose bien différente de justifier une rébellion, dans un pays de sauvages ou, comme je l'ai dit, un grand nombre de nos concitoyens et concitoyennes auraient été exposés à toutes les horreurs d'une guerre indienne, si cette rébellion s'était développée d'avantage.

Ces déclarations étaient catégoriques. Sir Richard Cartwright les corrobora ensuite d'une manière éclatante par son vote en Chambre sur la motion Landry. Il refusa de regretter l'exécution de Riel, en compagnie de MM. Mackenzie, Paterson, Paves et c.

Que les rouges triomphent, et cet homme fera parti demain du ministère de la revanche nationale! Il sera le collègue de ces riellistes farouches, les Laurier, les Laflamme, les Pelletier; il sera le chef des Pacaud, des Langellier etc. A bas Sir John qui a pendu Riel; mais vive Cartwright l'approuvateur de la pendaison!

Quelle dérision! et comment se fait-il que tant d'honnêtes gens, séduits par le cri national, ne s'aperçoivent pas de la comédie?

AVIS IMPORTANTS

Ceux de nos abonnés qui ne reçoivent pas régulièrement notre journal sont priés d'en donner avis à l'administration.

Les abonnés qui changent de domicile doivent donner leur ancienne et nouvelle adresse afin d'éviter toute irrégularité dans l'envoi du journal.

Nouveautés dans les étoffes à robes chez P. Robois.

Profitez-en

En conséquence de la diminution des affaires occasionnée par la fermeture des scieries et de la navigation, conséquence aussi d'une trop grande quantité de stock, M. T. St-Jean, marchand de chaussures, coin des rues Britannia et Albert, Hull, a décidé de faire une réduction considérable sur tout son assortiment de chaussures, gants, mitaines, valises, etc. Cette réduction se continuera jusqu'à la fin du mois, mais que tous ceux qui ont besoin de faire des achats s'empres-sent de le faire à bonne heure, car il y a toujours plus de choix et de chance d'avoir un bon bargain. M. St-Jean a un assortiment complet de chaussures pour enfants, en cuir et caoutchouc. Qu'on lui fasse une visite. 10 déc.—3s.

25lbs de Fleur No. 1, pour 50cts. Chez N. A. Savard.

L'Union Nationale ABONNEZ-VOUS AU Grand Journal "L'UNION NATIONALE" PUBLIE A OTTAWA ET A HULL. \$1.00 par année seulement.

8 pages de lecture toutes les semaines. Donnez le prix du marché d'Ottawa. Parait le Vendredi et est déposé à la poste assez tôt pour que les cultivateurs le reçoivent le dimanche.

Magnifiques chromos donnés en prime pour abonnement payé d'avance.

M. ISRAEL DUMAIS, hôte, Agent général. 166 RUE PRINCIPALE, HULL. N. B.—ON DEMANDE des sous-agents.

CARTES PROFESSIONNELLES

OTTAWA

Dr. J. A. FISSIAULT, CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 25, Rue Sparks, en face du Russell. Extraction de dents à l'aide du gaz. Heures du bureau de 9 a.m. à 5 p.m. Ottawa, 17 nov. 1886—la

A. J. A. ROYALLARD, MEDECIN VETERINAIRE, 46 RUE YORK

Seul Canadien-Français dipômé au Collège d'Ontario jusqu'à ce jour.

Macdonnell, Macdonnell & Belcourt, AVOCATS, PROCUREURS, Ontario et Québec.

"Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm. Macdonnell, O. R. FRANK M. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, L.L.M.

Dr J. Nolin, CHIRURGIEN-DENTISTE, Elève du Collège Dentaire de Philadelphie, licencié pour la Province de Québec, et diplômé du "Royal College of Dental Surgeons" d'Ontario.

Coin des rues Rideau et Sussex. Heures de bureau : 9 à 5.

Dr L. Coyeux Prevost, 132, Rue Daly, Ottawa. HEURES DE BUREAUX : 8 à 10 a. m. " " " 1 à 3 p. m. " " " 6 à 8 p. m.

Valin et Adam, AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS ARGENT A PRETER. BUREAU : 25 rue Sparks, vis-à-vis l'Hotel Russell.

J. A. VALIN, A. A. ADAM. M. Adam, membre du barreau de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention dans cette province.

Dr Alfred Savard, BUREAU : —No 276 RUE CUMBERLAND Ancienne résidence du Dr Prevost

L. A. Olivier, AVOCAT, Bureau.—Coincidence des rues Rideau et Sussex, Block d'Elgin, Ottawa, Ont.

ARGENT A PRETER

Dr C. G. Stackhouse, DENTISTE, M. le Dr C. G. Stackhouse, chirurgien et dentiste, tient son bureau au No 161 rue Sparks et a sa résidence privée au No 268, rue Albert Ottawa.

Le docteur extrait les dents sans causer de douleur à son patient en se servant du gaz nitrique oxydé dont il fait une spécialité.

CARTES PROFESSIONNELLES

HULL

ISRAEL DUMAIS, Notaire Public, Agent de l'Assurance "New York Life". Bureau : 166 Rue Principale, Hull, P.Q. S'occupe de placement d'argent et affaires en général. Hull, 20 nov. 1886—la

Paul T. C. Dumais, INGENIEUR DE LA CITE DE HULL, ARPEUTEUR FEDERAL ET DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Arpentage des limites à bois, terrains miniers, division des lots de fermes exécutées aux conditions les plus faciles. Bureau : Hôtel de ville, Hull. Résidence : King's Road, Hull.

P. Thos Desjardins, NOTAIRE PUBLIC, Secrétaire-trésorier du comté d'Ottawa. Bureau et résidence : 117 rue Principale Hull. Bureau à La Pointe à Gatineau. Argent prêté sur propriétés foncières.

J. Malcolm McDougall, B. C. L. Avocat, Procureur et Solliciteur. Aviseur légal du comté d'Ottawa. RUE MAIN, AYLMER, P. Q.

Rochon et Champagne, AVOCATS, 246 Rue Principale, Hull. A. Rochon. L. N. Champagne, L.L.D.

RESTAURANT FRANCAIS

C. L. BELIER, Propre, 168, rue Metcalfe, Ottawa. Repas à toute heure. Les consommateurs peuvent compter sur toutes les primeurs de la saison. Une table d'hôte régulière pour le dîner sera tenue tous les jours de 6 hrs. p. m. à 7.30 p. m. HUITRES, UNE SPECIALITE! HUITRES FRAICHES RECUES TOUTS LES JOURS! servies dans tous les genres. Essayez-les!

Les bûches, les parties de noces ainsi que des dîners complets seront servis à court délai aux familles privées. Soupes, plats divers, salades, dinde desossée, pâté de gibier, gibiers de toutes descriptions, gelées, charlotte-russe, pudding glacé, glaces de toute sorte peuvent être obtenus sous le plus court délai. Ottawa, 26 novembre 1885.—1 an.

Toiles pour Fenêtres

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de toiles peintes et dorées pour fenêtres qui ait jamais été importé en Canada

JACOB EBBATT, MAGASIN PALAIS DE MEUBLES, 38 RUE RIDEAU.

N. B.—Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine

Quelques uns des avantages DES CELEBRES AMERS INDIGENES, LE POPULAIRE TONIQUE STOMACHIQUE. 1er Avantage—Les "Amers Indigènes" sont à la portée de toutes les bourses. Le pauvre peut en faire usage, et le riche ne peut pas les remplacer avec son argent. Avec un paquet de 25cts. on prépare 3 ou 4 grandes bouteilles d'Amers de trois demiars.

AGREABLE POUR LES DAMES! Articles de Modes donnés pour rien durant les Fêtes de NOEL et du JOUR DE L'AN! L'Assortiment immense et varié d'articles de Modes et de fantaisie pour Dames, vendu à MOITIÉ PRIX.

Mlle A. McDonald, Magasin Parisien de Modes, 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York

Dorion & Delorme, 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Coin de la rue Rideau, OTTAWA. P. S.—Satisfaction garantie.

James R. Bowes, ARCHITECTE, Chambre 26, SCOTCH ONTARIO CHAMBERS, RUE SPARKS. Ottawa 9 juin 1886—la

GRAND ASSORTIMENT de Capots en Fourrures, Casques, Gants, Mitaines, POUR TOUTS LES GOUTS; Collets de Manteaux, Manchons, garnitures en Loutre, etc., etc., Pour Dames et Messieurs, CHEZ J. COTE, 123, Rue Rideau

Pour garnir les Maisons. Nous venons de recevoir un assortiment de TAPIS DE BRUXELLES ET DE TAPISSERIE. Voyez-les avant d'acheter.

Harris & Campbell, RUE O'CONNOR. Montres, Chaines, Colliers Etc., VENDUS AUX CONDITIONS TRES FACILES DE \$1. par semaine

CHEMIN DE FER "CANADA ATLANTIC" LA VOIE LA PLUS COURTE ENTRE OTTAWA ET MONTREAL

Les convois partiront de la gare de la rue Elgin comme suit: TRAIN EXPRESS DE MONTREAL: 8.00 a.m. TRAIN EXPRESS se raccorde avec l'Express du Grand Tronc à Coteau pour l'Ouest et à Montréal avec les trains du Grand Tronc pour l'Est et le Sud-Est, arrivant à 11.30 a.m.

4.50 p.m. TRAIN RAPIDE avec salle de dîner, arrivant à Montréal à 8.20 p.m., se raccorde avec les trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour l'Est. Les convois arriveront à 12.30 p.m. et 8.00 p.m. de l'Est, se raccorde à la gare Bonaventure, Montréal, avec les trains de l'Est et du Sud, Char Palais Pullman sur les trains de Montréal.

Un train quittera la gare du chemin Richmond à 7.45 a.m. et 4.35 p.m. se raccorde avec les trains express de Montréal. Express de Boston et New-York via Rouse's Point. 1.20 p. m. Quittera Ottawa, gare de Rouse's Point à 5.50 p. m. et se raccorde à cet endroit avec les trains du Vermont Central et Delaware et Hudson, pour l'Est et le Sud, arriveront à Boston à 7.49 et à New-York à 7.00 le lendemain matin.

Des chers dortoirs Pullman sont attachés aux trains entre Ottawa et Boston. Les passagers d'Ottawa pour New-York prendront les Pullman à St. Alban ou à Rouse's Point. Les billets, les lits et tout autre renseignement peuvent être obtenus au bureau des billets de la cité ou aux stations. E. J. CHAMBERLIN, Surintendant Général. PERCY R. TODD, Agent général des passagers.

Chevrier Freres, 466, RUE SUSSEX. Montres d'or pour dames, reveil matins, cadres, miroirs, etc., vendus à la semaine par CHEVRIER FRERES

N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons

Nouvel Etablissement DE RELIEUR TENU PAR Joseph Masse, RUE SUSSEX, (En haut du magasin de A. D. Richard.) M. MASSE ayant fait l'acquisition de toutes les machines requises pour la confection des Livres, Blancs, Relieurs de luxe et de fantaisie, etc., vient d'ouvrir un atelier à l'adresse ci-haut désignée. Par sa longue expérience dans cette ligne d'affaires, il est en mesure de satisfaire tous ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage. Toute commande exécutée avec soin et promptitude et à des prix modérés. JOSEPH MASSE Ottawa 10 novembre 1886—

Collège International, Commercial ET PREPARATOIRE. INSTITUT D'EDUCATION DE FRAWLEY. Transporté au No. 474, Rue Sussex. Ce collège bien connu pour le cours commercial qui s'y donne s'est ouvert MARDI, le 14 courant. Je me suis associé pour le présent terme commercial du collège trois professeurs de haut mérite et de grandes capacités. L'objet du collège est d'accorder la facilité d'apprendre rapidement aux jeunes élèves qui ne peuvent suivre le cours ordinaire des autres collèges ou académies. Sème.—De préparer les élèves pour le Service Civil et la Matriculation et de passer les examens comme Ingénieurs. Sème.—Pour donner l'avantage à ceux qui sont en retard dans leurs études, d'acquiescer les connaissances dont ils ont été privés. Il est de la plus haute importance que les élèves commencent à l'ouverture même des cours afin de subir avec succès les examens de Novembre, Janvier et Mai. H. J. FRAWLEY, M. A. N. B.—L'Institut s'est associé aux services du Professeur J. A. GUIGNARD pour donner un cours de FRANÇAIS, embrassant la Grammaire, la Composition et la Littérature. Les heures consacrées à l'étude sont:—

HOTEL RIENDEAU TENU SUR LE PLAN Européen et Américain, 64 Rue St. Gabriel, Montréal. Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des primeurs de la saison, préparées par des cuisiniers français de premier ordre. Repas à toute heure. Un trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix. JOS. RIENDEAU, Propriétaire

M. G. A. Adam, de la Pointe Gatineau, informe ses amis et le public en général qu'il a en mains une grande quantité de Bardeaux en pin avec chanfrein et plein dans les côtes qu'il vendra à l'aus-si bonne conditions que partout ailleurs. Les personnes qui désireraient acheter de bons bardeaux avec chanfrein y gagneront car ce qui donne de la valeur au bardeau offert en vente par M. Adam, c'est la manière dont il est chanfreiné et la qualité du bois dont il est fait. M. Adam a rempli pas les restes de son moulin pour confectionner son bardeau, mais le fait d'après le billot de bois solide. Avis aux connais-seurs? G. ADAM, Pointe Gatineau. Ottawa, 29 Oct. 1886—6m.

MOUSTACHES! La manière de faire croître une jolie moustache en quelques semaines sera donnée avec tous les détails particuliers en envoyant un timbre poste de 3 centins à WILLIAM JONES, Nos. 30 et 32 rue Steiner, Toronto, Ont.

CHEVELURE MAGNIFIQUE Les dames qui enverront un timbre de poste de 3 centins recevront des instructions sur la manière de garder à leur cheveu leur couleur primitive, les empêcher de tomber et se garantir des maux de tête. Adresse: WILLIAM JONES, 30 et 32, rue Steiner, Toronto, Ont. Ottawa, 13 Sept. 1886—1an

Poudres de Condition d'Alexander BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES MEDECINES CELEBRES POUR LES Chevaux AGENT A OTTAWA.—C. STRATTON, Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

VIS.—Les médecines ci-dessus, océ-brées dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons. T. ALEXANDER. N. B.—On peut aussi obtenir l'article vé-rifiable chez V. LAPOINTE, rue Rideau GOODALL & FILS, rue Wellington et DALGLISH & FRENCH, rue Queen, ouest.



BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES MEDECINES CELEBRES POUR LES Chevaux AGENT A OTTAWA.—C. STRATTON, Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

VIS.—Les médecines ci-dessus, océ-brées dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons. T. ALEXANDER. N. B.—On peut aussi obtenir l'article vé-rifiable chez V. LAPOINTE, rue Rideau GOODALL & FILS, rue Wellington et DALGLISH & FRENCH, rue Queen, ouest.

BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES MEDECINES CELEBRES POUR LES Chevaux AGENT A OTTAWA.—C. STRATTON, Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

VIS.—Les médecines ci-dessus, océ-brées dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons. T. ALEXANDER. N. B.—On peut aussi obtenir l'article vé-rifiable chez V. LAPOINTE, rue Rideau GOODALL & FILS, rue Wellington et DALGLISH & FRENCH, rue Queen, ouest.

BOULES POUR les ROGNONS ET AUTRES MEDECINES CELEBRES POUR LES Chevaux AGENT A OTTAWA.—C. STRATTON, Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

Abaissement... LEUR... Masse, SUSSEX, de A. D. Richard.)

fait l'acquisition de... JOSEPH MASSE 1886

ENDEAU... Provisoire

CAUX !

ADAM... Pointe Gatineau.

CHES !

M. JONES, Toronto, Ont.

M. JONES, Toronto, Ont.

FEUILLETON MONSIEUR LECOQ L'HONNEUR DU NOM

Où allons-nous, mon Dieu !... Mlle Blanche allait à la Borderie.

La nuit était magnifique mais très obscure... Elle ne le trouva pas.

Elle rejoignit tante Médie à demi morte de frayeur... Elle regarda de tous côtés et malgré l'obscurité, elle aperçut au milieu du sentier qui allait de la Borderie à la grande route, un homme chargé d'objets qu'elle ne distinguait pas.

Presque aussitôt, une femme, Marie Anne, certainement, sortit de la maison et marcha à la rencontre de l'homme.

Elles approchèrent, en effet, mais au moment où elles arrivaient dans le petit jardin, la porte de la maison s'ouvrit si brusquement qu'elles n'eurent que le temps de se blottir contre un massif de lilas.

DEPUIS LUNDI, 20 courant

Jusqu'au Jour de l'An

NOUS VENDRONS 250 paires de rideaux en point au prix coutant. Manteaux en Brocade, en drap Ottoman et Roule. au prix coutant. Toutes nos étoffes à robes, au prix coutant. Chales tricottes, nuages et facinateurs au prix coutant. Voyez nos mouchoirs en soies pour 25 cents.

COUVERTES, COUVERTES! AU PRIX COUTANT, CHEZ BEDARD et CIE, Aux Nos. 559 et 561, Rue Sussex, A l'Enseigne Des Deux Pavillons.

che s'en empara, et hardiment elle se mit à parcourir tout le rez de chaussée. Elle s'était fait tant de fois expliquer la distribution de la Borderie, que les êtres lui étaient familiers, elle se reconnaissait pour ainsi dire.

Elle regarda de tous côtés et malgré l'obscurité, elle aperçut au milieu du sentier qui allait de la Borderie à la grande route, un homme chargé d'objets qu'elle ne distinguait pas.

Elles approchèrent, en effet, mais au moment où elles arrivaient dans le petit jardin, la porte de la maison s'ouvrit si brusquement qu'elles n'eurent que le temps de se blottir contre un massif de lilas.

Cinquante pour cent de moins LIVRES! LIVRES!! LIVRES!!!

Pour Avocats, Docteurs, Membres du Clergé, Marchands, Ecoles et Collèges.

RELIURE, PAPETERIE. Les soussignés qui assistent aux principales ventes de livres et de tableaux, et qui achètent des bibliothèques des particuliers de grand prix en Angleterre et sur le continent, peuvent fournir des livres à environ 50 pour cent de moins que le prix coutant ordinaire. Tableaux, Livres et MSS achetés sur ordre.

Marchandises Sèches Pavables à la Semaine. Walker Bros & Cie 165 RUE SPARKS.

Les effets sont livrés immédiatement. Ce magasin n'a rien à faire avec les autres établissements de ce genre à Ottawa.

HENRI MASSE EPICIER et BOUCHER. COIN DES RUES Primrose et Cambridge. Le public trouvera toujours à mon magasin des épicerie de premier choix, et à mon état des viandes de première qualité et des plus fraîches.

Chemina de Fer Canadien du Pacifique LIGNE COURTE ENTRE OTTAWA, QUEBEC ET MONTREAL.

Table with 4 columns: Direction, Express Direct, Express Local, Express du Jour. Rows include Ottawa, Montreal, Quebec, and various times.

BRANCHE D'AYLMER: Les trains quittent Hull pour Aylmer à 9.09 a.m., 1.24 p.m., 5.20 p.m., 10.10 p.m.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884: L'Express du jour quitte Ottawa à 12.35 pm.

DES SOUMISSIONS pour la location des péages aux MARCHES des QUARTIERS BY et WELINGTON, pour l'année 1887, endossées par les commissions pour péages des marchés, seront reçues par le greffier de la Cité jusqu'à VENDREDI, le 17e jour de Décembre 1886, jusqu'à quatre heures p.m.

OU' AUX COLONIES

court délai. Bibliothèques fournies au complet. Vente en gros de livres reliés et de papeterie à des prix extrêmement bas.

J. MOSCRIPT, PYE et Cie., Reuteurs Exportateurs, Papeteries, Editeurs. 154, RUE WEST REGENT, GLASGOW, ECOSSE.

BONNE NOUVELLE DU PAYS! Pour la commodité de "Kin Beyond Sea, J. Moscript, Pye et Cie., (de la susdite

60 Années de succès!!! SIROP JOHNSON (Extrait de pointes d'Asperges composés) Préparé selon la formule du Professeur BROUSSAIS Médicament autorisé par le Gouvernement Français, sur le rapport du Dr MARTIN-SOLON, au nom de la Commission de l'Académie de Médecine, contre: Maladies du Cœur, Maladies des Bronches et du Poupon, Maladies des Articulations et Troubles de la Circulation tendant à l'Hydroptisie.

Les Pilules de Vallet ne sont pas argentées, le nom Vallet est imprimé en noir sur chaque pilule blanche. Elles ont été approuvées par l'Académie de Médecine de Paris et autorisées par arrêté ministériel.

PARIS - 19, RUE JACOB, 19 - PARIS

PARFUMERIE DU MONDE ÉLÉANT DELETTREZ 54, 56, Rue Richer, 54, 56 CRÉATION PARIS NOUVELLE SANS RIVALE OSMHEDIA OSUMHEDIA SUAVITÉ concentration CRÈME OSMHEDIA SAVON, EXTRAIT ÉAU de TOILETTE POUDDRE de RIZ COSMÉTIQUE, BRILLANTINE HUILE, POMMADE, VINAIGRE

Péages des Marchés, 1887

DES SOUMISSIONS pour la location des péages aux MARCHES des QUARTIERS BY et WELINGTON, pour l'année 1887, endossées par les commissions pour péages des marchés, seront reçues par le greffier de la Cité jusqu'à VENDREDI, le 17e jour de Décembre 1886, jusqu'à quatre heures p.m.

Un autre témoignage important Picot, N.-E., 19 août 1886 M. WYATT FRASER, Bor., Agent Général pour l'Éau St-Léon, Nouvelle-Écosse, N.S.

Cinquante pour cent de moins

société qui a acquis une grande expérience dans les différents besoins des dames et des messieurs à l'étranger et dans les colonies, agit comme agent général, et exécute avec économie et célérité les commissions qu'on lui confie, pour toute demande petite ou grande venant de l'Europe. Des correspondants dans toutes les parties.

Manufactures et patentes, aussi entre prises financières et commerciales placées sur le marché arglais. Honoraires payés d'avance £25 sterling. Parentés recherchées. Épargnez du temps, des peines et des dépenses, en communiquant avec M. Pye, 154 rue West Regent, Glasgow.

Le Comité nommé pour l'examen de Sirop de Johnson est composé de: M. MOLENDIN, M. BOUARD, M. THÉBAUD, M. PÉPIN, M. CHARBON, M. GAT-LÉONARD et M. SAVARD. Membres de l'Institut de France.

M. G. O. DACIER a ces médicaments en dépôt à sa pharmacie, 11, rue Sussex

VENANT D'ÊTRE RECUES 10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIES De tous genres et de tous prix. Aussi, assortiment complet et varié de Peintures, Huile, Mastic, Et tous les articles qui d'ordinaire font partie d'un magasin de ce genre.

G PHILIBERT PEINTRE. 208 RUE DALHOUSIE OTTAWA Tapis, Tapis, Etc MAISON DE TAPIS D'OTTAWA

MAISON DE TAPIS D'OTTAWA 148 Rue SPARKS. SHOOLBRED et Cie. OTTAWA.

L'EAU Minérale St-LEON Devient en Canada la médecine la plus populaire.

Un autre témoignage important Picot, N.-E., 19 août 1886 M. WYATT FRASER, Bor., Agent Général pour l'Éau St-Léon, Nouvelle-Écosse, N.S. Cher monsieur, Depuis trois ans, je souffrais de la dyspepsie et des bronches; j'avais essayé maintes remèdes prescrits par les meilleurs médecins, et rien n'avait fait effet, quand on me conseilla d'essayer l'ÉAU ST-LEON. J'en fis usage depuis quelques mois, suivant la prescription, et c'est le premier remède qui ait apporté quelque soulagement aux indispositions que je viens de dire. Je suis heureux de recommander cette eau à toutes les personnes qui souffrent de dyspepsie et des bronches. Avec respect, votre etc., P. L. LEMAISTRE, Capitaine du vapeur Beaver, J. B. O. DUNN, Soul Agent dans Ottawa, 198 et 200 Rue Dalhousie, 24 sept. 1886.

W. A. ARMOUR Manufacturier et Importateur MOULURES POUR ENCADREMENT D'IMAGES, MIROIRS, Tableaux à l'huile anglais, français et allemands, Aussi, toutes sortes de Peintures, Cadres en plûche, et de canevases pour tableaux LES MARCHANDISES SONT VENDUES PAYABLE TANT LA SEMAINE QU'LE MOIS IMAGES ENCADRÉS AU PRIX DES MANUFACTURES Venez me faire une visite, Et vous vous épargneres au moins de 1.00 par cent.

W. A. ARMOUR, 452 rue Sussex.

CHANTELOUP



MONTREAL, P. Q. Fonderies de Cloches POUR EGLISES. SEULES OU EN CARILLONS, AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS, A meilleur marché et de meilleure qualité que les cloches anglaises ou américaines. Fournitures pour intérieurs des églises. Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes. Ottawa, 16 Sept. 1886.—La. \$7,000 A prêter sur garanties hypothécaires. Pour plus amples informations s'adresser à MAGLOIRE LANGEVIN, No. 96 rue Murray, Ottawa. 31 juillet 1886—6m

Magasin de Modes.

ARTICLES DE FANTAISIE

A MOITIE PRIX.

GRANDS AVANTAGES POUR TOUS!!

NO. 39, RUE SPARKS.

L'art de vivre sans manger

Succi va jeûner pour la vingtième fois, Merlati jeune depuis bientôt un mois. Nous voilà décidément dans l'année des grands jeûnes. Est-ce un signe des temps et deviendrait-il prudent d'apprendre à faire abstinence? Ce qui est certain, c'est que, depuis l'expérience de Milan, l'art de vivre sans manger préoccupe certaines personnes privilégiées et excite leur curiosité. On trouve tout à fait extraordinaire qu'un homme vive de l'air du temps, et que, au grand mois durant, il puisse remplacer ses repas par un verre d'eau.

En résumé, que faut-il penser de ces expériences de jeûne prolongé? Y a-t-il supercherie, oui ou non? Ou le fait est-il possible? M. Bernheim, de la Faculté de Nancy, a examiné la question, et il déclare, qu'il était disposé à croire au jeûne de M. Succi. Il explique même pourquoi il ne peut y avoir rien d'extraordinaire :

M. Bernheim fait d'abord remarquer, dit la *Revue Scientifique*, qu'un malade atteint de fièvre, de fièvre typhoïde par exemple, peut rester plusieurs semaines sans s'alimenter, et cependant ne meurt pas d'inanition. Dans le cours d'une maladie qui survient surtout chez les jeunes filles, et qu'on appelle anorexie nerveuse, maladie caractérisée par une inappétence absolue, pendant des semaines et des mois, les malades ne mangent rien ou presque rien. A ce propos, M. Bernheim rapporte l'histoire d'une jeune fille qu'il a soignée pour des vomissements incoercibles. Cette malade avait de l'appétit, mangeait et buvait, mais vomissait instantanément tout ce qu'elle prenait. Il était impossible de dire de quoi elle vivait, et cela avait duré plus d'un an.

Ainsi, une personne saine meurt après quelques jours, si elle cesse de manger, tandis qu'une personne malade subsiste impunément plusieurs semaines sans se nourrir.

M. Bernheim trouve l'explication de cette singulière anomalie dans cette considération que l'homme sain qui meurt après plusieurs jours de jeûne ne meurt pas d'inanition, puisqu'il est encore un colosse relativement au phtisique émacié qui se traîne pendant des semaines comme un cadavre ambulatoire, ou au convalescent de fièvre typhoïde qui n'a plus que la peau collée sur les os, et qui cependant va guérir. C'est donc la faim qui tue, et non l'inanition, ou du moins, la faim tue avant l'inanition.

De sorte que, pour empêcher l'affaîmement de mourir, il suffira de supprimer la sensation de la faim qui tue rapidement, tandis que l'inanition tue lentement.

On raconte que Guillaume Granié, qui se laissa mourir de faim dans les prisons, de Toulouse, en 1831, vécut jusqu'au

soixante-treizième jour sans avoir pris autre chose que de l'eau. A sa mort, il ne pesait plus que 36 kilogrammes. D'autre part, on sait que les mélancoliques peuvent vivre de vingt à soixante jours sans manger. Une forte excitation morale peut aussi modérer l'angoisse de la faim. Le docteur Sowcke a rapporté avec détails l'observation de huit mineurs qui restèrent ensevelis pendant cent trente-cinq heures, plus de cinq jours, dans les houillères de Bois Monzil, n'ayant pour toute nourriture que deux verres de vin et une demi livre de pain qu'ils se partageaient. Ils purent trouver de l'eau qui apaisa leur soif, et quand on les retira de leur tombeau, ils déclarèrent que cette longue obstination leur avait été peu pénible. Enfin, M. Lépine rapporte qu'une jeune fille de seize ans, ayant avalé une certaine quantité d'acide sulfurique, eut une oblitération complète de l'œsophage sept mois après l'accident, et qu'elle vécut encore seize jours, se plaignant seulement, non de la faim, mais de la soif. De fait, M. Succi, qui a conservé toute son énergie morale, a certainement subi un certain degré d'inanition, puisqu'il a perdu 13 kilos 100 gr. de son poids; mais il n'a pas subi la faim.

LE NEZ D'UN GOUVERNEUR

On lit dans les *Mémoires* de M. de Gaspé l'anecdote suivante qui est mise dans la bouche d'un voiturier de campagne.

Je conduisais lord Dorchester dans ma carriole, par un froid du mois de janvier à faire éclater une église, lorsque je m'aperçus qu'il avait le nez aussi blanc que de la belle crème. C'était un maître nez que celui du gouverneur.

Je puis l'affirmer sans manquer à sa mémoire, car c'était un brave homme, aussi poli avec un habitant que s'il eût été un gros bonnet. C'était un plaisir de jaser avec lui; il parlait français comme un canadien, et une question n'attendait pas l'autre.

— Excellence, que je lui dis, sauf le respect que je vous dois, vous avez le nez gelé comme un creton.

— Que faut-il faire alors? me dit le général, en portant la main à la partie endommagée, qu'il ne sentait pas plus entre les doigts que si elle eût appartené à son voisin.

— Ah! dame! voyez-vous mon général, je n'ai encore soigné que des nez canadiens. Les nez anglais c'est peut-être une autre paire de manches.

— Que fait-on dans ce cas me dit le gouverneur, à un nez canadien?

— Un nez canadien, l'excellence, c'est accoutumé à la misère, et on les traite assez brutalement en conséquence.

— Supposez, dit le général que le mien au lieu d'être anglais, soit canadien.

— Oui, Excellence, mais il se rencontre encore une petite difficulté. Tous les anglais n'ont pas l'honneur de porter un nez de gouverneur, et vous sentez que le respect et la considération.....

G.....m! dit lord Dorchester, perdant patience, allez-vous en finir avec vos égards pour mon pauvre nez qui est déjà dur comme du bois? Je vous dis de me faire le remède que vous connaissez, si vous l'avez sous la main.

— Oh! là n'est pas la difficulté. Excellence, il n'est pas nécessaire d'en faire une provision avant de se mettre en route, j'en ai trois bons pieds de cette médecine sous ma carriole, elle ne coûte pas tant que celle des chirurgiens.

— Comment, dit lord c'est de la neige?

— Certainement.

— Allons, vite au remède, avant que le nez me tombe dans la carriole.

— Je n'ose, dis-je le respect, la considération que je dois à votre Excellence.

— Voulez-vous vous dépêcher, bavard infernal! qu'il me dit.

— Quand je vis qu'il se fâchait lui toujours si bon je commençai la besogne en conscience, et avec quelques poignées de neige je lui dégelai le nez comme père et mère, mais il faut avouer que j'en avais plein la main du nez du gouverneur.

P. Rochon n'est jamais en arrière des autres pour ses bas prix.

L'Élan St-Clément est le meilleur remède pour la Diphtérie. Procurez-vous en. J. H. C. DUNN, seul agent.

MARCHE D'OTTAWA

15 décembre 1886

FARINES	
Farine No 1 par baril.....	\$ 3 80 à 3 80
Farine forte de boulangers.....	4 00 à 4 25
Farine extra.....	4 00 à 4 50
Farine de sarrasin.....	3 00 à 3 00
Farine d'avoine.....	3 50 à 3 00
Farine de blé d'Inde.....	2 25 à 2 50
GRAINS	
Blé, le minot.....	70 à 75
Avoine.....	29 à 30
Blé d'Inde.....	0 00 à 0 00
Pois.....	00 à 00
Fèves.....	00 à 00
Sarrasin.....	00 à 02
Orge.....	00 à 00
Seigle.....	00 à 00
LÉGUMES	
Patates la poche.....	80 à 90
Navets le sac.....	50 à 00
Betteraves le sac.....	30 à 40
Choux, la douzaine.....	0 20 à 0 25
Pommes, le baril.....	1 75 à 2 00
Raisins la livre.....	10 à 12
VOLAILLES	
Poulets, le couple.....	35 à 50
Poules, la pièce.....	40 à 50
Canards.....	75 à 85
Dindes, la pièce.....	0 75 à 1 25
Oies.....	50 à 75
VIANDES	
Bœuf, les 100 livres.....	4 50 à 5 00
Lard.....	6 00 à 6 25
Veau (au quartier).....	8 à 10
Mouton do.....	5 à 7
DIVERS	
Œufs.....	24 à 25
Beurre, en pain.....	20 à 22
do en seau.....	16 à 18
Fromage.....	9 à 11
Suif brut, la livre.....	5 à 5 58
Suif fondu.....	7 à 7 75
Saindoux.....	10 à 12
Sucre d'érable.....	10 à 12
Miel, la livre.....	12 à 13
Sirop d'érable, le gallon.....	1 00 à 1 00
Foin, la tonne.....	12 00 à 14 00
Paille.....	6 00 à 8 00

25lbs de Fleur Patente pour 75cts. Chez X. A. Savard.

AVIS AUX MÈRES—Le Sirop Calmant de Madame Winslow devrait toujours être employé lorsque les enfants font leurs dents. Il soulage tout de suite le petit être souffrant; il produit un sommeil naturel, tranquille, en enlevant les douleurs de l'enfant, et le petit chérubin s'éveille aussi frais qu'un bouton de rose. Ce sirop est agréable au goût. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, chasse toute souffrance, éloigne les vents, régularise les intestins, et est le meilleur remède connu pour la diarrhée provenant soit de ce que l'enfant fait ses dents, soit d'autre cause. Vingt-cinq cents la bouteille. Assurez-vous et demandez le "Sirop Calmant de Madame Winslow," et n'en prenez pas d'autre sorte.

QUARTIER NEW-EDINBURGH

Ottawa, 25 novembre 1886, A. J. C. Roger, écr.

Nous, les soussignés, contribuables du quartier New-Edinburgh, de la cité d'Ottawa, espérons que vous voudrez bien porter candidat comme échevin pour la représentation du quartier New-Edinburgh, dans le conseil civique d'Ottawa pour l'année 1887, et nous promettons, de notre côté, de faire tout en notre pouvoir pour assurer votre élection.

T. M. Clark, F. W. Dawson, Tho. H. Hoare, Thos. C. Keefer, Rob. Whillane, Jas. D. Frazer, Wm. Ingram, J. W. Lewis, R. Ingram, Le F. Ans. Maingy, Frank Cayton, W. G. Lampey, B. Chamberlain, H. Wooding, Chas. Santom, W. M. L. Maingy, John McTaggart, T. Regan, J. W. Proctor, Wm. Kennedy, Mrs. J. McTaggart, M. Patterson, T. Love, Sidney Lee, Alex. McGregor, John Ferguson, A. G. Leary, Joseph Hawken, Edw. B. Holt, John Handerson, A. Lumsden, Wm. Wilson, T. J. Davis, John McLatchie, J. Johnston et autres.

Madame et Messieurs,

Je suis heureux d'accéder à votre requête. Je serai fier d'être mis en nomination pour la charge d'échevin, et vous pouvez être certains d'une chose, si je suis élu, c'est que je ferai tout en mon pouvoir pour travailler dans vos intérêts, combler vos vœux et donner au quartier New-Edinburgh un représentant de la position enviable qu'occupe cette division électorale importante de la ville d'Ottawa.

Je suis, madame et messieurs, votre obéissant serviteur,

J. C. ROGER, Ottawa, 14 décembre 1886

Aux Electeurs DU Comte de Russell

MESSIEURS,

A la demande d'un grand nombre d'électeurs influents du comté, j'ai consenti à me porter candidat pour la représentation de Russell à la Législature Locale d'Ontario, aux prochaines élections. Je sollicite donc votre influence et vos votes comme porte-standard du grand parti Libéral, sous l'administration duquel la Province a joui d'une prospérité si enviable.

Etant résident du comté depuis près de dix-sept ans et contribuable pour les trente dernières années, c'est une garantie que j'ai autant d'intérêt que qui que ce soit dans les affaires du comté.

Espérant avoir l'avantage de rencontrer un bon nombre d'entre vous d'ici au jour de la votation, et de discuter sur les questions politiques du jour.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre obéissant serviteur,

NEIL McCAUL, Ottawa, 14 décembre 1886.

Landry et Julien PLOMBEURS SANITAIRES,

— ET POSEURS DE — GAZ et TUYAUX, Appareils de Chauffage à l'Eau Chaude.

ON DONNE L'ESTIMATION DES TRAVAUX. 164, RUE RIDEAU, OTTAWA.

N. LANDRY. G. J. JULIEN. Ottawa, 11 Déc., 1886.

LES ORGUES DE "Bell"

— A —

L'EXPOSITION COLONIALE.

Notre Département, comme œuvre d'Art seulement a été l'objet de l'admiration générale et le patronage qui nous a été accordé a largement compensé nos dépenses.

Au nombre des acheteurs distingués étaient :

LE MARQUIS DE LORNE et SON ALTESSE ROYALE LA PRINCESSE LOUISE ;

LE TRES HONORABLE SIR ROBERT BOURKE, Gouverneur de Madras,

SIR ROBERT AFFLECK, LADY DOUGLASS, de Victoria, Colombie Anglaise,

et le Gouvernement un grand Orgue pour l'usage des Forces de Aldershot.

Ces ventes ont été faites après essai fait de tous les Orgues Canadiens, et prouve en faveur de la pureté et de l'excellence générales dont jouit l'ORGUE BELL par sa supériorité comme le meilleur instrument en usage.

ENVOYEZ POUR CATALOGUE

W. BELL & Co., Guelph, Ont.

SEULS AGENTS

BUSH, BONBRIGHT & CO.,

158 rue SPARKS, OTTAWA.

Les côtes de vie (Sui au long ce quel tombe nos portes— pour moi et n'ai que pe ce soir. Un homm cette après-tous les h sacce, ve pre gré, s'en voyant t spontanéme —Walter pour vous devez vous —Tant... ment et av teté doit tar vie tourment —Racont Et je lui il a murmu dit : "J'irai arrangerons C'est aujo hrs du soir venu. Je su le temps qu Peut-être lade, il ser sa parole es avare. Plu dirai je le trardinaire. Enfin, n'v vement de l

Où diable dote que je N'importe! Un avare une extrava une boutei quelle il av Cet avare au jour le chés mortels une suite dents de la et dans son s'était refus plaisirs hon pris, compo mandise, la lère et la p ment des pl varice de l Cette bou à quoi elle qu'il mouru Chaque l soupe dans pour toute l était un br chien affam Quand ve pis, le dim soupe, ça c lieue; il y animaux im de notre i se souleva pauvre hom Il se disat t tu manges je te payeracellent cog acheté un jo Et de fa buffet la fan dy, la plaç de la marm ment, les ye promise, il l Puis, cet riat de lui il se gourm en remettan accoutumée bien bonne, bonne...; n toucher à ce je les moye luxe, dis; vieux scélér

Mais soy l'avrice manquer; e sentiment i pour patron Ce n'est pas lecteurs con la phrase q ferais des en Pas ons d L'avarice— qu'un ami, plein de so dans un mo et lequel v ment, sach de votre p deux vies. Ce sont c dont vous a dont le so votre tête, r drit votre c battement e C'est la f fond du co heureux d procurera a C'est la c'est votre choses sacr pas vous de C'est pou française, s et sa loyaut sentiments est avare!

BRIC-A-BRAC

Les cotés de la vie (Suite) J'avais l'intention de traiter au long ce sujet de l'avarice, lequel tombe si bien—Noël étant à nos portes—; malheureusement, et pour moi et pour vous, lecteurs, je n'ai que peu de temps à y consacrer ce soir.

Un homme devait venir me voir cette après-midi; cet homme entre tous les hommes de ma connaissance, volontairement, de son propre gré, s'est souvenu de sa richesse en voyant ma pauvreté et il m'a dit spontanément l'autre jour :

—Walter, combien vous faut-il pour vous mettre à flot? Combien devez-vous?

—Tant... ai-je répondu doucement et avec crainte; mon honnêteté doit... aux accidents de ma vie tourmentée.

—Racontez-moi cela, a-t-il ajouté. Et je lui racontai cela. Et après, il a murmuré : misère! et il m'a dit : "J'irai vous voir le 16 et nous arrangerons cela."

C'est aujourd'hui le 16; il est 8 hrs du soir et il n'est pas encore venu. Je suis inquiet et cela abrège le temps que je voulais vous donner.

Peut-être est-il malade? Pas malade, il serait venu pour sûr; car sa parole est d'or et ce n'est pas un avaré. Plus tard peut-être, vous dirai je le nom de cet homme extraordinaire.

Enfin, n'empêche! Parlons brièvement de l'avarice.

Où diable, ai-je entendu l'anecdote que je viens vous rapporter? N'importe! la voici!

Un avaré s'était permis un jour une extravagance: il s'était acheté une bouteille de fin brandy, laquelle il avait serré dans son buffet.

Cet avaré amassait son par sou, au jour le jour, des trésors de péchés mortels. Il en était arrivé par une suite malheureuse d'accidents de la vie à incarner l'avarice et dans son cœur et dans sa tête. Il s'était refusé, l'un après l'autre, les plaisirs honnêtes que, bien compris, comportent l'orgueil, la gourmandise, la luxure, l'envie, la colère et la paresse, pour jouir seulement des plaisirs criminels de l'avarice de l'argent.

Cette bouteille de brandy, voici à quoi elle lui servit jusqu'à ce qu'il mourut de faim:

Chaque lundi matin, il faisait la soupe dans une grande marmite pour toute la semaine. Cette soupe était un brouet noir, auquel un chien affamé n'aurait pas touché.

Quand venait le samedi et bien pis, le dimanche, ça puait, cette soupe, ça sentait le diable d'une lieue; et il y grouillait dedans des animaux immondes. Le cœur même de notre incompréhensible avaré se soulevait de dégoût, quand le pauvre homme s'appretait à l'avalier. Il se disait alors : "Mon vieux, si tu manges cette méchante soupe, je te payerai un petit verre de l'excellent cognac que nous avons acheté un jour de grand gala."

Et de fait, il allait retirer du buffet la fameuse bouteille de brandy, la plaça sur la table, à côté de la marmite au brouet; et bravement, les yeux rivés sur la liqueur promise, il mangeait sa soupe.

Puis, cet étrange repas fini, il riait de lui-même bruyamment et il se gourmandait de la sorte tout en remettant les choses à leur place accoutumée : "Ah, ah, ah! elle est bien bonne, vraiment! elle est bien bonne...; nigaud, va! tu croyais y toucher à ce bon brandy, hein! Ai-je les moyens de te payer un tel luxe, dis; ai-je de tels moyens, vieux scélérat?"

Mais soyons sérieux. L'avarice naît de la peur d'en manquer; elle a pour parrain un sentiment intime d'infériorité, et pour patron, l'égoïsme.

Ce n'est pas mon désir que tous mes lecteurs comprennent la portée de la phrase qui précède, car je me ferais des ennemis inconnus.

Pas ons donc outre. L'avarice—vertu—c'est le secret qu'un ami, désirant soulager le trop plein de son cœur, vous a confié dans un moment de doux abandon et lequel vous gardez avaricieusement, sachant qu'une indiscretion de votre part ruinerait peut-être deux vies.

Ce sont ces trésors de tendresse dont vous a comblés votre mère et dont le souvenir avaré rafraîchit votre tête, repose votre corps, attendrit votre cœur quand vient l'abattement et le découragement.

C'est la petite voix qui crie du fond du cœur : amasse pour être heureux du bonheur que ton argent procurera aux autres.

C'est la religion de la famille, c'est votre foi, c'est votre langue, choses sacrées dont vous ne voulez pas vous départir.

C'est pour tout canadien d'origine française, son amour pour la France et sa loyauté pour l'Angleterre, deux sentiments dont il est fier, dont il est avaré!

Ah! l'avarice—vertu—a du bon, allez!!

L'avarice pêche capital, c'est... c'est ce qui va suivre, c'est ce qui tue l'argent moi-même.

C'est celui qui regorge d'or et qui ne procure pas à manger à ceux qui ont faim et à boire à ceux qui ont soif.

C'est celui qui ne donne qu'aux pauvres le sa paroisse.

Les hôpitaux regorgent de charmans petits êtres nés de l'amour fourvoyé ou du malheur ou du crime. Ils n'ont pas de nom, ces anges, en ce moment peut-être, puisés d'eux-mêmes n'ont pour tout vêtement que leur gentillesse; et, inconscients, ils sourient à la terre qu'ils maudiront plus tard, si la charité ne les prend sous son égide.

Voyons, vous homme et femme—époux et épouse—qui êtes riches et qui depuis des années demandez au ciel de bénir votre union en vous donnant des enfants, pourquoi n'adoptez-vous point l'un de ces petits? Ne lui donnez-vous point un nom? N'est-ce pas plutôt l'avarice qui parle en vous?

A qui ira cet argent qui moist dans vos coffres ou à faible intérêt dans les banques? Au diable, mes bons amis; ça ira au diable, tout simplement.

Vous amassez peut-être pour qu'avec votre argent l'on prie pour vous après votre mort? Foin!

L'adoption de l'un de ces enfants vous sera plus méritoire devant Dieu que des prières à la brassé pour cent mille écus.

Rappelons-nous le verre d'eau donné à celui qui a soif; ce dont nous entretenait si bien l'Homme-Dieu, il y a dix-huit cents ans et plus.

Mais voici venir Noël, voici venir le Jour de l'An; et ceux qui ont du surplus le dépensent en présents délicatement faits à ceux qui souffrent en silence du mal de la pauvreté, à ceux qui pleurent tout bas les larmes de la faim, et que le bon Dieu soit béni!

GOURMANDISE

"La gourmandise est un amour déréglé du boire et du manger."

Pour ne point pêcher par gourmandise, il faut savoir rester sur son appétit; ne pas faire comme Gargantua, le géant de Rabelais.

WALTER CLECH.

(A continuer)

UNE NUIT ORAGEUSE

Assis au coin du feu, par une longue et froide soirée d'hiver, on éprouve parfois une véritable joie à se rappeler les mille et une aventures qui nous sont arrivées pendant la belle saison.

L'autre soir, je lisais les notes suivantes d'une excursion que je faisais en chaloupe, l'été dernier, avec deux amis :

C'était le 29 juillet, vers onze heures de l'avant midi, nous sortions du port de Montréal. Le vent gonflait nos voiles; nous descendions le fleuve Saint-Laurent. Pour plaire à ma lectrice, je dirai d'abord que mes deux compagnons, Ubald et Gustave, l'un blond et l'autre brun, sont jolis garçons, intelligents et galants (et de bons partis).

Maintenant, notre bateau est une chaloupe à voiles de 24 pieds de longueur, et 4 de largeur; quille glissante, deux paires de rames, du lest et des lièges, elle porte trois excursionnistes, et notre bagage qui consiste en une tente, des couvertures, des ustensils de cuisine, des instruments de chasse.

Le vent était léger et le soleil très chaud. Un de nous, alternativement, se tenait au gouvernail, les deux autres flânaient, lisaient, racontaient quelque expédition aventureuse et s'occupaient des préparatifs du repas quand il en était temps. Nous primes le dîner à bord. A sept heures nous soupions sur une des îles Bouchard, à environ 22 milles de distance de Montréal. Ce fut un vrai souper de campeurs, je vous l'assure. Un ouragan tel que je n'en ai jamais vu était venu renverser notre tente et éteindre notre feu.

L'auteur du "Génie du Christianisme" dit des nuits d'été : "La nuit, tour à tour charmante ou sinistre à le rossignol ou le hibou; l'un chante pour le Zéphir, les bocages, la lune, les amants; l'autre pour les vents, les vieilles forêts, les ténèbres et les morts." La nuit dont je parle était une nuit sinistre. Le chant du hibou eut été un mauvais présage; heureuse-

ment nous ne l'avons pas entendu. Nous nous étions réfugiés au pied d'un énorme chêne que le vent faisait craquer horriblement. Cependant nous avions faim, et notre café était chaud. Nous nous mimes à souper, chacun de nous tenait une part du repas dans ses mains, nos dents nous servaient d'instruments à dépecer. Pas d'étiquette chez les campeurs.

La pluie tombait à torrents, non loin de notre salle à dîner la foudre avait allumé un feu qui éclairait notre banquet.

On but notre café à la santé de la tempête.

Quand l'orage fut un peu calmé, nous tinmes conseil et il fut décidé, sans contestation, que l'on voterait des remerciements au cultivateur voisin qui allait nous donner l'hospitalité pour la nuit. On organisa ensuite la petite comédie suivante dans laquelle chacun devait jouer un rôle chez notre futur hôte : Ubald était le fils d'un lord anglais, Gustave un jeune espagnol; et votre serviteur un jeune français, avec la particule de, s'il vous plaît—devait servir d'interprète. Après une marche d'une vingtaine de minutes dans l'eau pardessus la cheville, nous arrivons à une habitation, la première et la seule, je crois, sur cette île. Ici commençait mon rôle, j'avance le premier, et prenant le plus possible l'accent français, je demande très poliment l'hospitalité, et j'explique notre situation. La réponse ne se fait pas attendre : Nous étions les bienvenus. Nous entrons. On cause; mais tout-à-coup je m'aperçois que seul j'étais dans mon rôle.

L'anglais et l'espagnol, violant l'ordre en conseil, étaient devenus de véritables Canadiens français. Voici pourquoi. Ils avaient remarqué, comme moi-même d'ailleurs, que notre hôte, loin d'être naïf, paraissait au contraire posséder une certaine instruction. Alors ils m'avaient laissé vagner dans mon élément français, et s'étaient mis à parler canadien à qui mieux mieux. Enfin, je demande une chambre quelconque où nous pouvions passer la nuit.

Nous voilà donc seuls pendant quelques instants. Que de bouffonneries sur mon compte, de la part de mes compagnons!

Pendant qu'Ubald est descendu auprès de la famille hospitalière pour faire quelque provision (un bol de lait, du pain et du beurre), je vous dirai que la chambre à notre disposition est un vaste grenier plein de meubles brisés, de vieilles hardes, etc., de quoi y établir un magasin de bric-à-brac. En outre de la pluie qui transpirait à maints endroits, le vent semblait disposé à nous protéger contre les mouches pendant notre sommeil. Voici Ubald qui remonte accompagné de notre hôte qu'il a invité à venir fumer la pipe et jouer aux cartes avec nous—on me souffle dans l'oreille : "Tu es encore français ne vas pas nous compromettre."

On s'installe, on fume, on joue. D'abord, je dus perdre aux cartes tout le temps pour faire voir que j'ignorais les jeux canadiens. Maintenant, pour vous donner une idée de ma position embarrassante, je vais vous dire qu'il était notre hôte. Croyant arriver chez un bon villageois, loin du bruit des grandes villes, nous avions rencontré monsieur le docteur X... citoyen de Montréal, qui mécontent de l'administration de ses fermiers, était venu passer l'été sur sa ferme—en outre d'une haute éducation, et d'une connaissance de nos villes canadiennes, monsieur X., enrôlé comme zouave, avait parcouru l'Europe. Il me fallut donc soutenir la conversation que vous vous figurez; parler de la politique européenne, des arts, des lettres etc., etc. Autant de questions que j'étais sensé connaître, car mes deux compagnons qui prenaient plaisir à me voir dans mon rôle, m'avaient présenté : monsieur de L., qui est au Canada depuis quelques mois, est venu de Paris pour visiter le pays, étudier le système parlementaire, etc., etc., etc.

Enfin, la trappe de notre grenier se ferme. Quelques instants après nous dormions en

dépôt de la tempête qui nous soufflait comme si nous eussions été couchés sur le toit.

Le lendemain matin nous retournions à notre camp. Nous jeûnâmes pendant que notre bagage séchait au soleil, et à dix heures notre chaloupe filait vers Sorel.

Ubald et Gustave qui ne m'avaient pas perdu de vue un seul instant pendant la soirée de la veille m'assurèrent que monsieur le docteur ignorait complètement que mon rôle de français fut de la comédie.

BULLETIN COMMERCIAL

5 Cashemires tout laine à 20 centimes chez P. Rochon.

Allez chez Chevrier Frères pour vos encadrages—Le seul magasin où ils servent faits au prix coûtant—466 rue Sussex.

Un progrès

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que M. F. X. Fiteau, photographe, est maintenant rendu dans ses nouveaux ateliers photographiques, porte voisine de M. F. X. Martin, rue Principale, Hull. M. Fiteau a introduit dans ses nouveaux ateliers toutes les améliorations modernes et il est en mesure de produire des photographies de première classe et d'un fini élégant, pouvant soutenir la comparaison avec les photographies des ateliers les plus en renom d'Ottawa et de Montréal. Ceux qui voudront bien lui accorder leur patronage trouveront comme par le passé, pleine et entière satisfaction.

Nous sommes heureux de voir M. Fiteau ne rien négliger pour donner à Hull un atelier photographique de première classe et nous espérons que le public saura apprécier ses efforts en lui donnant un généreux encouragement. Allons en foule chez M. Fiteau pour avoir une photographie de première classe. Prix modérés. 7 Dec—2s.

Vous pouvez toujours avoir de bonnes marchandises à meilleur marché que partout ailleurs au magasin de P. Rochon.

Effet de l'eau chaude—Autrefois, il n'y avait que les femmes qui se servaient d'eau de toilette, mais aujourd'hui sans reproche, il y a jusqu'aux hommes qui veulent avoir leur fiole de "Lotion Persienne" à la moindre apparition de boutons, ou dès que le soleil leur a un peu bruni la peau.

Pratique salubre—L'usage se répand beaucoup, même chez les personnes en parfaite santé, de prendre un petit verre d'amers avant le repas. C'est une pratique salubre qui excite l'appétit et prépare une digestion facile et prompte. A cet effet, on ne peut conseiller rien de mieux que les "Amers Indigènes," dont un paquet de 25 centimes produit un demi gallon d'amers.

La Vieille France n'oublie jamais les enfants de ses enfants; lors même qu'ils sont éloignés d'elle, elle éprouve un vrai bonheur de pouvoir les reconnaître, par leur fidélité aux traditions de leurs pères : Dieu et nos droits.

Montres, Bijouteries, Joints de mariage etc, en tous genres, à 50 pour 100 de rabais et garantis tels que représentés sinon l'argent vous sera remis. Chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sauteurs.

Bargains à commencer d'aujourd'hui. Le 21 août 1886.

Source—Le remède du Dr Sey va droit à la source même du mal en rendant à l'estomac la vigueur qu'il a perdue. C'est pour cela qu'il guérit un si grand nombre de maladies qui semblent essentiellement différentes.

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et à la livre, livrées à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreuses pratiques et le public au général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

Carte

Les pilules de Vallet sont le meilleur remède connu pour redonner aux yeux leur teinte vermeille perdue par suite de maladie; ce remède est approuvé par l'Académie de Paris.

AU PETIT NEGRE

520 rue Sussex, pour des chaussures de tout genre et de tout prix. Exemple : chaussures élastiques pour hommes, d'une paire et vingt-cinq cents en montant. Rappelez-vous que c'est à l'enseigne du petit nègre, porte voisine du Canada

Vivons bien, nous mourrons OTAS!

J. A. POMINVILLE, BOUCHER,

Etal No. 14, Marché By, OTTAWA.

On trouvera constamment à cet etal un assortiment complet de toutes les sortes de viandes de première qualité. On ne devra pas manquer d'aller faire une visite à cet etal ou l'on sera servi en tout temps avec la satisfaction désirable.

Venez et jugez par vous mêmes!

J. A. POMINVILLE, BOUCHER.

VAISSELLE! VERRERIES!

THOMAS KELLY No. 14 et 16

Marché By, OTTAWA.

Poeles, Ferblanteries, Vaisselles, Verreries, ARTICLES DE FANTAISIE

POUR CADEAUX,

Jouets d'enfants, Etc., Etc., Etc.,

A meilleur Marché que partout ailleurs.

TUYAUX A \$1.00

la douzaine de feuilles.

Venez faire une visite.

VOUS NE PAYEZ PAS POUR LA MUSIQUE.
Vous ne payez pas DE COMMISSION AUX COLPORTEURS.
VOUS ne payez pas POUR DES ARTICLES INUTILES EN VERRERIES.
VOUS PAYEZ

Seulement pour le thé dont vous avez besoin : c'est-à-dire le plus bas prix pour lequel le bon thé peut être vendu.
 Venez au magasin que je gère, et l'on vous vendra pour 18 cts. le thé que d'autres vendent pour 25 cts. ; 25 cts. celui qu'ils vendent 35 cts. ; et 35 cts. celui que quelques-uns détaillent à 50 cts. et d'autres jusqu'à 70 cts.

E. D. D'ORSONNENS,
 143 RUE PRINCIPALE, HULL.

S. ROGERS et FILS
Entrepreneurs de Pompes Funébres
 15, rue St. NICHOLAS,
 OTTAWA.
 RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN
Connections par Téléphone.
 Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

5c 10c 25c et \$1.00.

MAGASIN MERVEILLEUX,
 151 et 153, rue Sparks,
 coin d'O'Connor,
 OTTAWA.

Nous désirons attirer l'attention du public sur notre assortiment complet de Cadeaux pour NOEL et le JOUR de L'AN qui est maintenant en Exhibition.
 Il comprend :

ALBUMS, AUTOGRAPHES,
 STATUETTES, ORNEMENTS EN VERRE,
 ARTICLES EN PELUCHE, VELOURS, Etc.,
 BOITES A MOUCHOIRS, A TOILETTE,
 A OUVRAGE, CARTES DE NOEL ET
 DU JOUR DE L'AN (Anglais et Français.)

Nous sollicitons une large part de votre patronage durant cette saison.

K. R. WHEELER,
MAGASIN MERVEILLEUX,
 151 et 153 rue Sparks.

1886 SAISON D'HIVER 1887

JOS. COTÉ
 128, RUE RIDEAU,
 IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER DE

Chapeaux et de Pelleteries.

Tient constamment en mains un grand assortiment de MANTEAUX POUR DAMES, en Seal Skin, Mouton de Perse, Rockaran, Astracan, etc. Aussi Manteaux doublés en Pelleteries.
 CAPOTS POUR HOMMES, en Moutons de Perse, Rockaran, Castor piqué, Astracan. Chats sauvages, Loup de Sibérie, etc.
 CASQUES POUR DAMES ET MESSIEURS en toutes pelleteries et de dernières modes.

MANCHONS, COLLERETTES, CAPOTTES et BORDURES en PELLETERIES.

Aussi :
Gants, Mitaines, Mocassins, Raquettes.

Robes de Buffles et de Fantaisie.

Une visite est sollicitée !

JOS. COTÉ.

TELEGRAPHIE DANS LA CAPITALE

Marché
 Les prix pour les produits étaient un peu plus fermes ce matin. Le lard tenait à \$6.50 ; le mouton à 6 et 7 cents, le bœuf à \$4.50 le cent et les œufs à 25 cents. Le beurre était assez rare et se vendait 18 cents enseau et 22 cents en boulettes.

Amélioration.
 Le département des Travaux Publics a fait une amélioration agréable à ceux qui voyagent entre Hull et Ottawa, en faisant enlever la neige dans les escaliers et sur les trottoirs qui conduisent à la traverser sur la glace.

Pour Noël et le Jour de l'An—Pantons de tous les goûts faits à ordre pour \$5.50. Valeur réelle, \$8.00.
 Donaldson et Thomson,
 119, rue Sparks.

Théâtre Lycée
 La semaine prochaine M. Lindley, supporté par une compagnie de première classe, apparaîtra de nouveau au Lycée. Avis aux amateurs de bonnes soirées théâtrales.

Ordina tons
 Dimanche, Sa Grâce Mgr J. T. Duhamel confèrera l'ordre de la prêtrise à M. Pilon du séminaire d'Ottawa. La cérémonie aura lieu dans la chapelle du couvent du Bon Pasteur et commencera à 7 1/2 hrs a. m.

M. Pilon, natif de Clar-noc Creek, Ont., a fait son cours classique au Collège Bourget à Rigaud et exercera le ministère dans ce diocèse.
 Mardi, une autre ordination aura lieu à la Basilique.

Séance musicale
 Mardi soir, les élèves du Couvent de Notre-Dame du Sacré Cœur, rue Rideau, donneront une séance musicale et littéraire en l'honneur de Sa Grâce Mgr J. T. Duhamel, à l'occasion de sa fête patronale, la St Thomas.

Assemblée pour les écoles.
 La correspondance de *Frigida* a eu bon effet, car nous apprenons qu'une assemblée importante est convoquée pour demain après-midi, à quatre heures, après les vêpres, dans la salle de l'école des garçons, rue Sherwood, paroisse St. Jean-Baptiste. Les membres du clergé et tous les citoyens sont invités.

Pour Noël et le Jour de l'An—Pantons de tous les goûts faits à ordre pour \$5.50. Valeur réelle, \$8.00.
 Donaldson et Thomson,
 119, rue Sparks.

La misère
 Il semble qu'il y aura beaucoup moins de misère durant l'hiver à Ottawa que par les années dernières en conséquence de l'été qui a été très productif pour les ouvriers de toutes les classes.

La nomination
 Mardi prochain sera le jour de la nomination pour les élections locales d'Ontario. On nous informe que l'honorable Olivier Mowat a décidé d'accepter l'invitation qui lui a été faite par les libéraux d'adresser la parole à Ottawa ce jour là, qu'il soit ou non candidat pour la cité d'Ottawa.

Encombrement
 La grande quantité d'annonces nouvelles que nous publions au jour d'hui nous empêche de donner autant de matière télégraphique et autres que nous l'aurions désiré au jour d'hui. Nos lecteurs comprendront facilement que la saison des annonces étant la manne des journaux, elle ne doit pas être négligée. Notre numéro double, d'ailleurs, donne beaucoup plus de matière à lire que le numéro ordinaire de notre journal.

Nous constatons avec plaisir que notre confrère du *Citizen*, forcé par ses annonceurs, a publié aujourd'hui un numéro de 10 pages. Nous le félicitons de ce progrès.

Cour de Police
 18 décembre—E. Lacroix, ivresse, \$2 et les frais ; Mary Day, vagabondage, un mois de prison, Nap. Laurin, vente de boisson sans licence, \$50 d'amende et les frais ; E. Laurin, cheval non attaché, \$2 d'amende et \$1 de frais ; Thomas Hamilton, vol de deux robes de carrieole, de M. Gratton, et de M. Moore, est condamné à trois mois de prison, aux travaux forcés ; John Evans, vol d'une caisse de tabac, trois jours d'emprisonnement.

Pour Noël et le Jour de l'An—Pantons de tous les goûts faits à ordre pour \$5.50. Valeur réelle, \$8.00.
 Donaldson et Thomson,
 119, rue Sparks.

Temps des présents
 A cette occasion, ne manquez pas de faire une visite aux magasins de P. C. Guillaume, car là vous trouverez toutes sortes de jolis objets pour les étranges, tels que livres d'histoires avec beaux couverts de luxe, albums couverts en peluche et en cuir de Russie ; objets de fantaisie de toute sorte, et jouets d'enfants, une grande variété ; aussi le plus grand choix de cartes avec inscriptions en français et en anglais.

Vente d'un cheval
 M. Sénécal, entrepreneur de pompes funèbres, a vendu son cheval noir (trotteur) à M. McKaby, de Montréal pour la somme de \$400. Cet animal a été élevé par M. Gilmour.

Cercle des Familles
 La conférence du Cercle des Familles sera donnée dimanche soir, le 19 courant, à l'Institut Canadien par le R. P. Fillâtre, O. M. I. Sujet : "Le roi des corsaires."
 Chant et musique. Admission, 10 cents.

Aux électeurs d'Ottawa
 Mesdames et Messieurs,

Ayant été demandé par un grand nombre de mes concitoyens, électeurs de la Capitale appartenant à toutes les nationalités, de me laisser porter candidat à la mairie, j'ai décidé de mettre mes services à votre service si je suis élu à la charge importante de premier magistrat de la Capitale du Canada.

Vous avez devant vous mon passé comme échevin durant les quatre dernières années et je n'ai pas besoin d'en faire de commentaires ; les positions que j'ai remplies dans les différents comités spécialement dans le comité des finances, m'ont permis, je pense, de promouvoir le bien-être de la ville de plusieurs manières : comme président du comité des finances depuis deux ans, j'ai pu, conjointement avec votre maire, M. McDougall, gérer les finances de la cité de façon à faire améliorer d'une manière permanente les rues, trottoirs et égouts de la cité, et ainsi à augmenter considérablement le crédit financier de notre grandissante cité, sans imposer de surcharge immédiate sur les contribuables.

Mon passé montre aussi que j'ai travaillé ardemment en faveur de l'établissement de manufactures dans notre cité, et en dépit de toute opposition, j'espère encore qu'Ottawa deviendra un centre important de chemins de fer et de manufactures.

Si vous m'élevez je n'ai pas besoin de vous dire que durant mon terme d'office je protégerai fidèlement les intérêts de toutes les nationalités, des pauvres comme des riches.

W. E. BROWN

NAISSANCE
 Hier, à Ottawa, madame Louis Légaré, une fille.

DECES
 A St Nicholas, mademoiselle Esther Paquet.
 Mademoiselle Paquet était la sœur de Monsieur Benjamin Paquet, de M. l'abbé L. H. Paquet, et la tante de M. l'abbé L. A. Paquet et de l'honorable E. T. Paquet, ancien ministre et ancien député de Lévis.

Le 19 courant, à Montréal, Robert Wood, dans la 74ème année de son âge.

A Montréal, le 17 courant, à l'âge de 42 ans, M. Edouard Fortin.

A Boucherville, le 17 décembre courant, est décédé Léon B. Desmarceau, à l'âge de 82 ans.

R. LAPIERRE
 Tailleur
 113—RUE RIDEAU—113
 Rideau House

Fortes voisine de M. Thos Birkett
 OTTAWA
 M. Lapierre désire informer ses amis et anciennes pratiques qu'il vient de réouvrir sa boutique de tailleur à l'endroit ci-haut, magasin de M. A. Blais où il donnera satisfaction à tous.
 Ottawa 18 déc. 1886—1m.

LA GRANDE VENTE
 —A—
MOITIE PRIX
 —CHEZ—
WOODCOCK

D'Articles de Modes,
 Plumes, Dentelles et
 articles de goûts

est commencée ce matin (JEUDI).

VENTE SANS RESERVE
 Pour de bons marchés,
 Venez à bonne heure et
 voyez les grandes affiches.

39, rue Sparks

ON DEMANDE A LOUER—Une maison ou des chambres situées dans le bas d'une maison, à la basse-ville, dans le voisinage de la rue Dalhousie, convenable pour une salle de lecture ou même temps qu'une branche de l'association des jeunes gens chrétiens.
 Adressez : Secrétaire de l'Association des jeunes gens chrétiens, mentionnant les conditions, la localité et la grandeur des appartements.

ON DEMANDE à emprunter de \$1,000 à \$2,000 sur bonnes garanties. S'adresser par lettre à A. B. C. bureau du "Canada."
 Ottawa

ON DEMANDE 15 femmes et filles pour travailler au "Ottawa Rag Store". S'adresser immédiatement au No 257, rue Cumberland.

EMPLI DE DEMANDE—Un homme désirant se rendre généralement utile demande une situation, s'adresser au Bureau du Canada.

EST-CE BIEN LE
"New Williams"

la machine à coudre dont on fait tant d'éloges et qui a assez de force pour coudre le cuir ?
 Oui, car j'ai cousu TROIS DOUBLES DE CUIR avec, et je puis faire maintenant des OUVRAGES DELICATS tout aussi bien.
 Faites-en l'essai.

C. McDIARMID,
 163, rue Sparks.

Thomas Leblanc,
 TAILLEUR

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.

Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie.

N. B.—Hardes fines une spécialité

BERNARD SIMARD
BOUCHER

Etats Nos 1 et 2, Marché des produits et viandes, et No 1 marché Ouest

HULL

M. SIMARD remercie ses nombreuses pratiques et le public de Hull de l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à présent et le sollicite de ne pas en être déçu.

M. SIMARD a toujours en mains un assortiment complet de VIANDES FRAICHES, SALÉES et FUMÉES, toujours de première qualité.

Les ordres seront exécutés promptement et livrés à domicile gratis. Prix modérés. Une visite est sollicitée.

BERNARD SIMARD,
BOUCHER

AVIS

Le département du Revenu de l'Intérieur recevra des soumissions jusqu'à lundi le 3 janvier 1887, de la part de personnes désireuses de louer le privilège de la traversée de la rivière Ottawa entre La Passe, dans la province de Québec, et Cover Point dans la Province d'Ontario, en conformité avec les termes et conditions des Règlements à cet effet ; dont copie peuvent être obtenues au département du Revenu de l'Intérieur à Ottawa. Chaque soumission doit spécifier le montant que le soumissionnaire consent à payer par année pour le privilège ci-dessus, lequel montant sera payable d'avance, les conditions du contrat étant pour cinq années depuis le 1er mai 1887.

Chaque soumission doit être accompagnée par un chèque accepté par une des banques autorisées faisant affaire à Ottawa, pour la moitié du montant offert par année dans la soumission. Ce montant sera porté au crédit de la première année de loyer si la soumission est acceptée, et tous les autres chèques seront remis excepté dans le cas où le soumissionnaire refuserait de remplir la soumission, dans tel cas aucune remise ne sera faite.

Toutes communications doivent être adressées au sous-signé et porter à l'endos de l'enveloppe les mots : "Soumissions pour la Traversée de La Passe."

Wm. HINSWORTH
 Secrétaire.
 Département du Revenu de l'Intérieur, 14 déc. 1886.

CHEMIN DE FER CAP BRETON
 SECTION—GRAND DETROIT A SYDNEY.

Soumission pour les travaux de construction.

Des soumissions cachetées adressées au sous-signé et endossées : "Soumissions pour le chemin de fer du Cap Breton" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, mercredi, le 12 de janvier, 1887, pour certains travaux de construction.

Les plans et devis seront soumis pour inspection au bureau de l'ingénieur en chef et du Génral des Chemins de fer du Cap Breton à Fort Hawkesbury, Colombie Anglaise, le ou après le 27ème jour de décembre 1886, quand les spécifications générales et les formules de soumissions pourront être obtenues sur application.

Aucune soumission ne sera acceptée à moins d'être faite sur une formule imprimée et d'après toutes les conditions spécifiées.

Par ordre,
 A. P. BRADLEY,
 Secrétaire.

Département des Chemins de Fer et Canaux,
 Ottawa, 15 décembre 1886.